



REGION DU GUIDIMAGHA

**STRATEGIE DE CROISSANCE REGIONALE ACCELEREE ET
DE PROSPERITE PARTAGEE DU GUIDIMAGHA
VOLUME II : PLAN D'ACTION 2022-2025**

Table des matières

I	INTRODUCTION.....	3
II.	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	4
III.	ORIENTATIONS	13
IV.	LA VISION DE DEVELOPPEMENT	21
	IV.1. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT 2022-2025.....	22
	Levier 1 : Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive.....	22
	1.1. AGRICULTURE	22
	1.2. ELEVAGE	26
	1.3. ENVIRONNEMENT	28
	1.4. ARTISANAT ET TOURISME.....	30
	1.5. HYDRAULIQUE.....	30
	1.6. ENERGIE	33
	1.7. TRANSPORT	34
	Levier 2 : Développer l'accès aux services sociaux de base	35
	2.1 COMPOSANTE EDUCATION	35
	2.2. COMPOSANTE SANTE	41
	2.3. PROTECTION SOCIALE.....	46
	2.4. PROTECTION DE L'ENFANCE.....	49
	Levier 3 : Renforcer la gouvernance.....	51
	3.1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	51
	3.2. GOUVERNANCE TERRITORIALE	53
	3.3. JEUNESSE	55
	IV.2. FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS	57
V.	MATRICE PLAN D'ACTIONS.....	63
VI.	BUDGET PLAN D'ACTIONS 2022-2025.....	73

I INTRODUCTION

Le rapport du plan d'actions prioritaires de la SCRAPP du Guidimagh constitue le second volume du document global de cette stratégie. Il présente à la fois les principales conclusions des diagnostics sectoriels, les orientations et les actions proposées pour lever les défis et contraintes qui entravent le développement de la Wilaya.

L'élaboration du plan d'actions s'est basée tout d'abord sur une analyse fine des problématiques de développement mis en exergue dans le cadre du diagnostic afin de proposer des actions qui traitent ces problématiques tout en prenant en compte les orientations des politiques sectorielles. Ces propositions ont été par la suite partagées avec l'ensemble des acteurs au niveau central et régional en vue de s'assurer de leur faisabilité technique, leur pertinence et de l'existence d'opportunités de financement.

Le plan a été structuré suivant le canevas de la SCAPP afin de faciliter son intégration à son plan d'actions, il couvre la période 2022-2025. Son cout global est estimé à **10 838 000 000** Ouguiyas. La répartition selon les secteurs montre que plus de 50% de ce montant est destiné à la réalisation d'infrastructures routières, l'énergie vient en seconde position avec 18%, l'éducation 8,7%, l'aménagement du territoire 8,2%, l'hydraulique 3,2%, la santé 3%, l'économie rurale 2,8% et la protection sociale 1,7%.

Sur le montant global de financements à mobiliser, 46% sont déjà acquis. Il s'agit du montant des trois projets d'électrification et de la route Ghabou Selibaby-Ould Yengé. D'autres projets sont en phase d'études avancée tel que l'alimentation d'eau de Kiffa à partir de Gouraye qui va permettre d'alimenter les localités situées sur ce tracé. Dans le domaine de l'éducation, il existe des opportunités de financement qui peuvent être mobilisés, il en est de même pour les secteurs ruraux, la protection sociale et l'urbanisme.

La mise en œuvre de cet ambitieux plan d'actions nécessitera l'adoption d'une stratégie qui optimise les ressources alloués à la Wilaya, mobilise de nouveaux partenaires et crée une coordination effective entre les différents acteurs.

Au niveau des secteurs sociaux, des réaménagements peuvent être faits au niveau régional pour améliorer l'accès des populations à ces services. Il s'agit dans le cadre d'une concertation élargie de procéder à une réorganisation des écoles et des structures de santé suivant des critères de viabilité. Cette mesure permettra d'orienter les moyens disponibles (humains et financiers) vers les établissements selon leurs besoins et leur importance en termes de population desservie.

Le second levier sur lequel les acteurs régionaux peuvent agir est celui de la coordination et de l'orientation des interventions. En effet, une bonne coordination entre les intervenants est de nature à optimiser les interventions et les orienter selon les priorités de la région. Ceci nécessitera la redynamisation du cadre régional de coordination du développement à travers une révision de sa composition pour le rendre plus opérationnel et le renforcement de ces moyens pour assurer son fonctionnement.

Le troisième levier est le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les différents partenaires. Dans ce cadre, la région doit procéder à un suivi régulier de l'ensemble des projets mis en œuvre ou programmés. Ce suivi se fera par un état de lieux périodique de l'état d'avancement des interventions et l'organisation de rencontres avec les intervenants pour lever les contraintes qui peuvent retarder l'exécution des projets.

Le quatrième levier est relatif au lobbying que la région doit faire pour la prise en compte des actions du plan d'actions aussi bien au niveau des programmes sectoriels que dans le cadre des interventions des partenaires au développement.

II. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

L'analyse de la situation socio-économique de la wilaya du Guidimatha a mis en exergue les contraintes qui entravent le développement de cette région dont l'état de pauvreté a sensiblement augmenté ces dernières années. L'impact de la situation sanitaire en plus des aléas climatiques a fortement touché une économie locale dépendante des échanges transfrontaliers.

Sur le plan démographique, la population de la wilaya qui était de 267 029 habitants en 2013 selon les résultats du RGPH, devrait avoir atteint 315 659 en 2020 selon les projections de l'ANSADE. La population est assez jeune, 50% ont moins de 15 ans et la population active représente 45%.

La wilaya du Guidimakha, malgré son potentiel agropastoral, les importants transferts de la diaspora installée en Europe, et notamment en France, et sa position géographique qui favorise les échanges commerciaux avec le Mali et le Sénégal, est la wilaya la plus pauvre du pays et celle où les inégalités sont les plus criantes. A l'inverse des autres régions du pays, la prévalence au Guidimatha a augmenté entre 2014 et 2019 passant de 48% à 48,6%. Pour ce qui est de l'extrême pauvreté il a plutôt diminué de 5,7 sur la même période, le milieu rural est le plus touché par ce phénomène, 31,7% contre 4,1% pour le milieu urbain.

Selon les données de l'EPCV 2019, la population en âge de travailler était de 168.051 personnes dans la wilaya du Guidimakha, soit 7,5% de la population totale en âge de travailler, dont plus des trois-quarts (75,5%) vivant en milieu rural et une majorité de femmes. Parmi cette population en âge de travailler, la population active du moment, c'est-à-dire les personnes remplissant les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou chômeurs (personnes âgées de 14 à 64 ans révolu, qu'elles soient occupées ou au chômage) n'est que de 42,6%, soit un taux de participation inférieur de 3,2 points à la moyenne nationale. Ce taux de participation est plus de deux fois plus élevé pour les hommes (59,7%) que pour les femmes (27,5%). Selon les mêmes données, le taux d'emploi salarié dans le secteur non agricole est de 27,2% au Guidimakha, soit 7,5 points en deçà de la moyenne nationale (34,7%), alors que l'emploi informel représente 89,3% de l'emploi total, soit presqu'autant que la moyenne nationale (89,2%), et est un peu plus fréquent chez les femmes (90,6%) que chez les hommes (88,8%). Selon l'ENESI 2017, le taux de chômage au Guidimakha était de 5,7%, soit plus de deux fois moins que le taux national (11,8%) et est plus accentué en milieu rural (6,9%) qu'en milieu urbain (5,4%) et chez les femmes que chez les hommes. Comme dans les autres wilayas du pays, le chômage touche plus les femmes que les hommes et les jeunes des tranches d'âge 14-24 ans et 25-34 ans que les autres tranches d'âge.

Le système éducatif du Guidimatha fait face à plusieurs contraintes qui ont engendré une situation assez difficile qui classe la wilaya sur le bas de l'échelle en termes d'accès à l'enseignement. En effet, selon l'EPCV 2019, le taux net de scolarisation du fondamental est de 54%, plus bas que la moyenne nationale, tandis que le taux net de scolarisation du secondaire est le plus bas sur le plan national, 20%. Le préscolaire est presque inexistant au niveau de la région et son importance en tant qu'étape de préparation des enfants est peu perçue par les populations. L'enseignement originel par contre est très développé et constitue l'unique espace d'alphabétisation des enfants. Cependant, les méthodes d'enseignements des

Mahadras n'ont pas beaucoup évolué pour tenir compte des besoins des enfants. La politique sectorielle menée durant les trois dernières décennies est l'une principale cause de l'échec du système éducatif dans son ensemble et en particulier au niveau du Guidimagha. Cette politique avait privilégié la quantité au détriment de la qualité conduisant à une multiplication d'écoles ne répondant à aucun critère de viabilité avec un déficit criant en ressources humaines. Le nombre d'écoles incomplètes (50%) est une illustration des conséquences de cette approche. La multiplication du nombre d'établissements scolaires n'a pas été suivie par une augmentation proportionnelle en termes de ressources humaines et financières pour entretenir les équipements et assurer un suivi de proximité. La baisse généralisée du niveau des enseignants a beaucoup contribué aux difficultés du système éducatif. Les résultats des études menées dans ce cadre sont alarmants même s'ils sont prévisibles et perceptibles. Ajouté à cela le manque d'engagement et prise de conscience des enseignants dont le traitement salarial est peu attractif et insuffisant. La gestion du personnel est l'un des points faibles du système, notamment au Guidimagha, où la plupart des enseignants qui y vont ne sont pas les meilleurs et sont toujours à la recherche d'une affectation dans des endroits où ils jugent que les conditions sont meilleures. Les données ont montré pour le fondamental une situation assez particulière où des écoles ont un excédent d'enseignants alors que d'autres sont en déficit. Le diagnostic a montré une nette différence entre les établissements en zone urbaine et ceux en milieu rural. Dans les villes, les problèmes qui se posent concernent surtout l'aspect qualité tandis que pour les zones rurales c'est l'effectivité de l'enseignement qui doit être vérifiée. Les conditions de vie difficiles au niveau des zones rurales de la wilaya (difficulté de trouver un logement, faible voire inexistence de la connexion d'internet, mauvaise qualité de l'eau) rendent difficiles la rétention des enseignants qui dès leur affectation au niveau de la région font tout ce qu'ils peuvent pour être affectés ailleurs. L'environnement scolaire inapproprié caractérisé par la vétusté de bâtiments, le manque de tables bancs, de latrines, d'eau et d'équipements pédagogiques sont des facteurs qui rendent les conditions de la scolarité assez difficiles pour les élèves du Guidimagha. La rotation des sections appliquée pour pallier l'insuffisance de salles de classes obligent les enseignants à réduire la durée des cours et à les organiser parfois à des moments inappropriés. La scolarisation des filles a connu une importante avancée au niveau du primaire, cependant pour le secondaire, le taux de réussite reste faible. Les pratiques sociales contribuent à cette faiblesse de scolarisation mais aussi, les difficultés pour les filles de se déplacer vers les établissements secondaires souvent assez éloignés des lieux de résidence. L'impact social de l'émigration, qui constitue l'une des principales sources de revenus d'une grande partie des populations de la wilaya et le rêve de tout jeune, a beaucoup affecté la vie des ménages. Dans plusieurs foyers, les femmes se retrouvent seules à gérer et à encadrer des enfants confrontés aux aléas d'une société en pleine mutation. L'enseignement technique au niveau de la région est confronté à un manque de ressources humaines, de moyens financiers et de portage. Les filières enseignées ne sont pas souvent en lien avec les besoins de la région. On note l'existence de certaines expériences financées par des projets pour l'introduction de formations dans des domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables. La situation dans laquelle se trouve la seule école existante au niveau de la région (capacité faible, personnel réduit) indique l'absence d'une vision claire pour le développement de la formation professionnelle qui pourtant attire plus de jeunes à la recherche de qualifications. Au-delà de ces contraintes, on note l'existence d'opportunités qui peuvent contribuer à l'amélioration du système éducatif au niveau de la région. Tout d'abord la volonté politique de l'état de refondre l'éducation sur des bases saines. L'existence de dynamiques locales qui ont toujours contribué à l'amélioration de l'éducation au niveau régional à travers la construction d'infrastructures, l'appui aux enfants vulnérables et bien d'autres actions louables. La présence d'une forte diaspora en Europe peut être mise à profit pour la mobilisation de

partenaires sensibles aux questions éducatives dont les expériences peuvent aider à rehausser la qualité du système éducatif. La forte demande éducative, en lien avec le nombre important d'enfants scolarisables, et le consensus de tous les acteurs régionaux sur la nécessité d'une réforme du système éducatif constituent des opportunités pour entreprendre des mesures qui traitent les problèmes réels de l'éducation et repartit les rôles suivant le principe de la subsidiarité.

Le système sanitaire au Guidimakha a réalisé au cours des dernières années d'importants progrès en termes d'accessibilité aux services de santé qui se sont traduits notamment par une réduction des taux de morbidité et de mortalité et une certaine amélioration de la santé maternelle et juvénile. Toutefois, la prévalence de la malnutrition demeure très importante dans la wilaya dont l'essor du système de santé demeure handicapé par un ensemble de facteurs, tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Du côté de l'offre, ces facteurs tiennent notamment à la faiblesse de la coordination entre les différents acteurs de l'action sanitaire, à la disponibilité du personnel médical et paramédical en quantité et qualifications suffisantes et à sa répartition entre les FOSA, à la répartition géographique de ces FOSA, à leur fonctionnalité et à la modestie des dotations budgétaires allouées à leur fonctionnement, à l'entretien des bâtiments et aux équipements, et à la disponibilité et la qualité des médicaments. Du côté de la demande, les facteurs limitant résident principalement dans les insuffisances en matière d'information et de sensibilisation des populations, le coût des soins, notamment pour les ménages ruraux pauvres, l'enclavement de plusieurs localités rurales, notamment en période d'hivernage, et la qualité de l'accueil par le personnel soignant. Selon l'EPCV 2019-2020 ; le taux de satisfaction des patients ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête est de 96,1%, soit une très bonne appréciation que ne partagent pas tous les participants à l'atelier thématique santé organisé, le 03 novembre 2021, dans le cadre de l'établissement du présent diagnostic ni ceux aux trois focus groups réunis, les 30 et 31 octobre 2021, dans le même objectif.

S'agissant de l'économie rurale, la wilaya recèle d'importantes ressources sous exploitées et menacées par les aléas climatiques et les pratiques humaines. En termes d'agriculture, le potentiel est **70 000 ha** dont plus de **55 000 ha** dans le secteur pluvial. Selon l'ERSIP de 2020, l'agriculture est pratiquée par **63,4%** des habitants de la région à travers quatre typologies de cultures : les cultures de diéri, les cultures derrière barrages, les cultures de décrue et les cultures irriguées qui couvrent la riziculture et le maraîchage. Au cours des 10 dernières années, les superficies emblavées ont été en moyenne de **26 965 ha** (toutes typologies céréalières confondues) variant entre un maximum de **56 221 ha**, en année de bonne pluviométrie, et un minimum de **6 734 ha**, en année de faible pluviométrie. Les productions brutes obtenues ont atteint à moyenne de **17 957 tonnes** oscillant dans la fourchette de **32 606 tonnes** au maximum et **2 849 tonnes** au minimum. S'ajoutent aux productions céréalières près de **3000 tonnes** de légumes produits sur une superficie annuelle de **200 ha**. En prenant en compte une population projetée par l'ONS de **323 087 habitants**, en 2021, une production nette maximale de **26 000 tonnes** et une consommation annuelle per capita de **175 Kg/an/habitant**, la production céréalière annuelle couvrirait à peine **46%** des besoins alimentaires de la région en année de bonne pluviométrie. Le complément de nourriture restant est régulièrement couvert par des importations à partir du Mali et du Sénégal. L'agriculture dispose d'une série de forces dont on peut noter l'attachement de ses populations à l'agriculture, l'existence de vastes superficies en terres arables, la bonne pluviométrie, le potentiel hydrique de la région, etc. Elle peut également profiter d'une panoplie d'opportunités significatives dont la forte demande en produits agricoles sur les marchés de la région, les importants transferts d'argent réalisés par la diaspora, la présence de nombreux services spécialisés d'appui, la position géographique de la wilaya par rapport au

Sénégal et au Mali, etc. En revanche, l'agriculture de la région fait face à des faiblesses et contraintes qui pèsent sur son développement. Au nombre des faiblesses et contraintes, on peut mentionner la pauvreté des terres en humus, le manque de structuration des producteurs, le manque d'intrants et équipement de qualité, l'impact de l'érosion hydrique, l'irrégularité et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, la vétusté des périmètres hydro-agricoles, l'enclavement des zones de production. Aussi, l'absence d'encadrement technique et organisationnel approprié, la pression d'ennemis des cultures et la divagation des animaux, l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les acteurs du secteur, l'absence de crédit agricole adapté aux différentes typologies de cultures et aux besoins réels des exploitants, l'absence d'un système d'assurance protégeant les exploitants contre les intempéries et catastrophes liées aux changements climatiques, etc.

L'élevage au Guidimakha, représente un pilier important de l'économie productive de la région. Selon les résultats de l'ERSIP 2020, il représente une des activités principales pour 31,6% en milieu urbain et 68,4% en milieu rural des personnes en emploi dans la région. La wilaya dispose d'une grande vocation pastorale traditionnelle, d'importantes ressources pastorales et en eau qui favorisent son développement. Les systèmes d'élevage les plus pratiqués dans la wilaya sont le système extensif basé sur la transhumance et celui de l'élevage sédentaires. Le Guidimakha reçoit annuellement d'importants nombres de cheptel provenant de plusieurs wilayas du pays en vue d'y séjourner en périodes de soudure et/ou se rendant au Sénégal et au Mali. L'élevage périurbain est peu développé autour des agglomérations urbaines. Quelques mini-laiteries viennent d'être installées dans certaines localités mais leur fonctionnement reste timide. La production laitière évolue selon les saisons. Elle est importante en hivernage et de plus en plus faible en saison sèche. Le commerce du bétail sur pieds s'est beaucoup développé aussi bien à destination du marché national qu'à celui de la sous-région. L'élevage au Guidimakha, fait face à des faiblesses et contraintes qui pèsent fortement sur son développement. Au nombre de celles-ci, on peut mentionner, entre autres, la baisse des potentialités pastorales et la vulnérabilité de l'environnement, la faible efficacité des services publics dans l'appui à la production, la transformation et la commercialisation dans les filières d'exportation de viandes rouges, l'insuffisance et l'inégale répartition des infrastructures de base, la pression sur les pâturages de la wilaya du bétail transhumant et l'impact de l'érosion hydrique sur les pâturages, le faible niveau de développement des cultures fourragères, l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les acteurs du secteur, l'absence d'un système d'assurance protégeant les éleveurs contre les intempéries et catastrophes liées aux changements climatiques, etc. L'aviculture semi-industrielle est peu développée en dépit des efforts consentis par l'Etat et les partenaires. Les conditions climatiques et le faible encadrement ont beaucoup joué dans l'insuccès de cette filière en plus des coûts élevés des intrants. La filière avicole traditionnelle apparaît porteuse en raison de son rôle dans la sécurité alimentaire, son impact sur la pauvreté rurale et ses grandes potentialités d'amélioration. Depuis le début de la sécheresse, la pêche fluviale s'est beaucoup réduite. De nombreux pêcheurs se sont convertis dans d'autres activités plus lucratives et/ou ont préféré émigrer.

Sur le plan environnemental, la plupart des ressources de la wilaya, en particulier les forêts classées et les espaces verts ont fait face, au cours des dernières décennies, à une pression sans précédent des charbonniers et des agropasteurs qui malgré les mesures prises continuent à sévir dans les zones sensibles. Les cours d'eaux, les terres cultivables et les zones humides font face à l'érosion hydrique et l'ensablement ce qui représente une contrainte majeure pour l'élevage, l'agriculture et la pêche fluviale. Les changements climatiques représentent, une menace tragique pour l'environnement si des mesures appropriées ne sont prises pour pallier à

leur effets sur les conditions d'existence des populations locales. D'importants risques potentiels planent sur l'environnement et la population de la wilaya si des études sérieuses d'impact environnemental et social ne sont réalisées en vue d'éviter ou mitiger les effets néfastes liés aux changements climatiques et à l'action anthropique au niveau de la wilaya. L'avancée fulgurante du désert au niveau de la zone sahélienne constitue un risque potentiel dangereux pour les infrastructures dans cette zone mais aussi pour la zone de la vallée, ses terres arables et le fleuve Sénégal.

Sur le plan hydraulique, malgré une forte pluviométrie, une proximité du fleuve, la Wilaya du Guidimagh est l'une des régions du pays où le taux d'accès à l'eau potable est trop bas. Les populations de certaines zones continuent à s'approvisionner à partir des eaux de marres et marigots avec tout ce que cela peut entraîner comme conséquences néfastes sur la santé. Le taux d'accès à l'eau potable n'est que de 57,2% à moyenne ce qui reste assez faible par rapport aux besoins essentiels des populations locales. Sur un total de 500 localités que compte la région, seulement 122 sont desservies en eau potable. Les populations de la Moughataa d'Ould Yengé sont les plus affectées par cette situation, 79% des ménages s'approvisionnent à partir de puits non protégés, Selibaby vient en seconde position 37,1% suivie de Ghabou 22,4%. La recherche de l'eau constitue un grand défi pour les populations rurales qui doivent lui consacrer une bonne partie de leur temps selon leur position par rapport aux sources d'eau. Les réseaux d'eaux existants sont sous-dimensionnés et ne permettent pas, parfois, de satisfaire la demande croissante des populations aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les eaux de forages réalisés dans le socle présentent, parfois, des teneurs en ammonium, nitrites et nitrates supérieures aux normes de l'OMS, indépendamment d'une pollution d'origine humaine, ainsi qu'en fluor, fer et manganèse. La mauvaise qualité de l'eau est indiquée dans le réseau de Woumpou et l'un des forages d'Ajar Soninké. Les infrastructures hydrauliques rurales totalisent 409 unités dont 87 AEP, 226 puits, 43 PMH et 53 forges en plus d'une station de traitement des eaux du fleuve Sénégal. La gestion des infrastructures gérées par l'ONSER et les délégataires privés pose, souvent, des problèmes de maintenance et/ou de dépannage en cas de panne aux populations concernées qui restent parfois longtemps dans le besoin sans susciter l'intervention des structures en charge de cette mission. Par ailleurs, les délégataires évoquent des difficultés de recouvrement des redevances et même des sabotages des équipements par des certains individus. Les systèmes gérés par les communautés font face à des problèmes de remplacement des équipements dont les coûts dépassent les moyens des populations. En milieu scolaire, selon les données du rapport de clôture de la DREN du Guidimagh pour l'année 2021, peu d'écoles sont branchées à un réseau d'alimentation en eau potable tandis que 50% n'ont pas de latrines. Cette situation est le résultat d'un ensemble de facteurs qui sont en lien avec le comportement sociétal qui n'accorde pas une grande importance aux latrines, le taux de défécation à l'air libre étant de 35,8%, ni à la disponibilité de l'eau au niveau de l'école en plus de la question de la prise en charge des coûts.

En termes d'infrastructures routières, la Wilaya du Guidimagh est l'une des wilaya la plus enclavée du Pays avec un réseau routier de 850 km dont seulement 117 km sont bitumés. Sa capitale régionale a été reliée au réseau routier national seulement en 2012. Ceci fait de cette Wilaya, l'une des régions les moins loties en termes d'infrastructures de transport. L'impact de l'enclavement de la Wilaya touche l'ensemble des secteurs vitaux. Sur le plan économique, les échanges commerciaux sont réduits aussi bien entre les localités de la région qu'avec les régions limitrophes. La position géographique de la région, reste inexploitée en raison de cet enclavement qui dure, dans certaines zones, plusieurs mois. Le potentiel agricole est sous-exploité ; difficulté d'accès aux zones agricoles pour les engins et le manque d'une

chaine de transport pour les produits maraîchers. L'accès à la santé est considérablement limité par l'absence d'infrastructures permettant aux populations de se rendre au niveau des formations sanitaires. Il en est de même pour l'éducation ou certaines écoles restent fermées pendant une longue période. L'enclavement affecte aussi, les populations vulnérables dont le pouvoir d'achat est assez faible, les prix de certains produits connaissent de fortes spéculations durant la saison hivernale. Ajouté à cela les pertes en vies humaines, par noyade, enregistrées chaque année lors des déplacements des populations en saison hivernale. Le transport fluvial est peu développé, malgré l'existence de débarcadères jadis fonctionnels qui peuvent contribuer à améliorer la circulation des biens et des personnes tout au long du fleuve et avec les pays riverains avec lesquels des échanges commerciaux importants s'effectuent. Face à ces contraintes, il existe des opportunités qui doivent être saisies pour réduire l'enclavement des zones à forte concentration humaine et les zones de production. La réalisation de la route Kankossa-Selibaby-Ghabou permettra sans doute de désenclaver une grande partie de la Wilaya, elle doit être cependant mise à profit pour le désenclavement de toutes les localités situées de part et d'autre du tracé. Le manque d'un entretien routier, dans une zone à forte pluviométrie caractérisée par des sols assez fragiles, risque de compliquer davantage la question de l'accessibilité de la wilaya. Les dégâts constatés sur certains endroits de la route bitumée sont les signes précurseurs d'une possible dégradation qui peut s'accentuer en l'absence d'une politique d'entretien et de maintenance des infrastructures routières.

La question de l'aménagement du territoire d'une façon générale et la problématique urbaine en particulier constituent l'un des principaux défis qui entravent le développement de la Wilaya, 60% des localités de plus de 50 habitants ont une taille de la population moins de 300 habitants. En effet avec une population dispersée en petits villages, dans des zones géographiquement difficiles d'accès, une prévalence de liens sociaux comme base de regroupement, il est évident qu'il y'a du chemin à parcourir avant de bâtir une vision régionale d'aménagement du territoire basée sur des principes modernes de gestion et de valorisation des terroirs. La sédentarisation anarchique et l'évolution chaotique des agglomérations urbaines, en l'absence d'une vision d'aménagement du territoire au niveau de la région, constitue un frein pour toute politique visant l'amélioration de l'accès aux services sociaux pour une population affectée par une pauvreté qui semble s'accentuer. L'absence d'une offre de services urbains de qualité a conduit à l'entassement des ordures ménagères au sein des villes et villages et tout autour créant de problèmes de santé et d'environnement pour les populations, notamment, les plus vulnérables. Durant l'hivernage, cette situation s'aggrave par l'existence de marres qui deviennent un lieu de prolifération de maladies telles que les diarrhées et le paludisme. Le manque d'espace publics et d'équipements urbains privent les enfants d'espaces vitaux pour leurs activités récréatives. L'habitat reste précaire, $\frac{3}{4}$ des populations vivent dans des logements dont le mur est en terre ou autres matériaux de fortune. L'accès au foncier constitue un réel problème, 42,5% des ménages ne disposent pas de titre de propriété. L'absence d'une responsabilisation des institutions régionales dans le domaine de la gestion urbaine créent un vide dont les populations profitent pour s'installer suivant leur propre logique sans tenir compte des risques d'inondations et autres phénomènes naturelles qui peuvent mettre en péril leur sécurité. On note cependant, l'existence d'une opportunité à travers le projet restructuration de la ville de Selibaby, qui doit être élargi pour toucher toutes les problématiques urbaines au niveau de cette ville et éventuellement inclure d'autres villes intermédiaires.

En termes de gouvernance régionale, le constat a fait ressortir un certain nombre de contraintes qui entravent la synergie des acteurs régionaux qui ont tendance à travailler chacun dans son coin. La région tente de se forger une place dans un paysage institutionnel et

politique complexe. Elle subit les contraintes du manque de moyens et de la non effectivité du transfert des compétences. Les communes, dont les actes sont soumis à une approbation à priori par l'autorité administrative, continuent à subir une certaine subordination accentuée par la faiblesse des moyens d'action. Les services techniques déconcentrés qui relèvent à la fois du niveau central et de l'administration territoriale, sont pour la plupart dépourvus de moyens de fonctionnement. La société civile, malgré son dynamisme et son apport en termes d'investissement dans le développement de la région, est peu structurée. Le manque de ressources humaines est un point commun entre tous les acteurs, en particulier la région et les communes. La question des moyens financiers alloués à ces acteurs est l'une des principales contraintes, notamment pour les communes et les services techniques déconcentrés. L'implication dans la planification sectorielle fait défaut. La concertation se fait souvent à la fin du processus sans laisser une chance aux acteurs régionaux d'orienter les interventions. Par ailleurs les avancées faites en matière de décentralisation avec la création de la région sont une opportunité pour promouvoir le développement de la région qui se caractérise par le taux de pauvreté le plus élevé sur le plan national. Le dynamise de la société civile et la présence de plusieurs organisations non gouvernementales internationales sont autant d'atouts qui avec un bon encadrement peuvent contribuer efficacement aux efforts d'amélioration des conditions de vie des populations.

En termes d'accès à l'énergie, la région du Guidimatha a connu une amélioration relative en termes d'accès à l'électricité ces dernières années, passant de 9,9% en 2014 à 59,4% en 2019, selon les données de l'EPCV 2019. Cette augmentation est due aux efforts entrepris ces dernières années par les pouvoirs publics à travers des investissements massifs dans le secteur de l'énergie. La proximité de la ligne électrique de l'OMVS a beaucoup joué dans ce sens. En effet la ligne de 90 KV qui relie le poste 225/90 kV de Bakel (Sénégal) au poste source 90/15 kV de Sélibaby a été utilisée pour alimenter les localités de Gouraye et Diaguily par le poste source 90/33 kV de Gouraye. Au niveau des Moughataas, l'accès est plus important pour les départements de Selibaby (80,3%) et Ghabou (70,7%) alors que pour Ould Yengé, le taux est très faible de l'ordre de 29,5%, selon les données de l'EPCV 2019. Le manque d'accès à l'énergie constitue un frein pour le développement des secteurs de l'agriculture, l'artisanat, les petits métiers et les services. En milieu urbain, la plupart des quartiers périphériques n'ont pas accès à l'énergie et le réseau de distribution présente des défaillances qui limite l'accès et constituent dans certains cas des risques pour la sécurité des populations. En milieu rural, les services des délégataires semblent être insatisfaisants au regard de la cherté du cout, la faiblesse de la puissance et le manque de techniciens qualifiés pour les opérations de dépannage. Cette situation devra s'améliorer avec la réalisation de trois projets, en cours de montage, dans le domaine de l'énergie qui permettront de couvrir l'axe Selibay-Ould Yengé et M'Bout-Selibaby en plus du projet BEST qui va alimenter toutes les localités situées dans un rayon de 100 Km du poste OMVS de Selibaby. Le cout relativement élevé du gaz, les difficultés de distribution liées à l'état des routes et le non-respect du poids conventionnel des bouteilles sont des facteurs qui expliquent en partie le faible taux d'utilisation du gaz pour la cuisson, 3,9%. le taux des ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson a augmenté passant de 76% en 2014 à 79,4% en 2019, selon les résultats de l'EPCV 2019. Dans ces conditions, la pression continue sur les produits ligneux dont la surexploitation risque de dégrader un écosystème assez fragile

Le commerce, qu'il soit à l'intérieur de la wilaya ou avec les pays limitrophes, représente l'une des principales activités économiques du Guidimakha qui offre des opportunités d'essor sous réserves de certaines conditions tenant notamment au renforcement de l'intégration du pays dans l'espace CEDEAO, à la diversification de la base productive régionale et à l'amélioration du suivi et du contrôle du secteur. L'artisanat et le tourisme demeurent peu

développés au niveau du Guidimakha malgré des potentiels assez importants qui n'arrivent pas encore à être exploités faute d'un accompagnement suffisant de l'Etat.

Malgré les efforts entrepris dans le **domaine social** par l'Etat, avec l'appui de ses différents partenaires et le concours des ONG internationales et des acteurs locaux de la société civile, le Guidimakha reste confronté à une vulnérabilité structurelle en raison de facteurs liés aux changements climatiques et aux pratiques sociales ainsi qu'à la modestie relatives des investissements sociaux dans la région et au faible impact des politiques publiques en général. En effet, les sécheresses répétitives, les inondations récentes et l'impact socio-économique de la pandémie de la COVID-19 ont accentué l'état de pauvreté des couches vulnérables alors que les réponses apportées par l'Etat et ses partenaires n'ont eu qu'un effet limité, si l'on en juge par l'évolution des taux de pauvreté et de malnutrition, notamment, et par l'appréciation des représentants des populations rencontrés à l'occasion des ateliers et des focus groupes. En termes de ciblage des ménages vulnérables, les populations semblent très critiques par rapport au registre social qui n'est pas mis à jour régulièrement, ce qui ouvre la voie au clientélisme et au favoritisme, privant ainsi des ménages pauvres des appuis qu'ils auraient dû recevoir alors que d'autres qui ne sont plus dans le besoin continuent à bénéficier des transferts sociaux. De même, les appuis apportés aux personnes vulnérables (handicapés, personnes vivant avec des maladies chroniques, etc.) sont estimés assez insuffisants dans la mesure où ils ne couvrent pas l'ensemble de leurs besoins et ne touchent qu'une petite partie de cette catégorie dont le nombre est estimée à quelques milliers. En conclusion, on peut noter qu'au-delà de l'amélioration du ciblage des bénéficiaires des programmes d'atténuation de la vulnérabilité et de l'efficacité des politiques sectorielles, se pose la problématique de la nécessaire articulation entre les différentes interventions afin d'assurer la synergie sans laquelle elles ne peuvent produire un effet durable en termes de renforcement de la résilience des groupes et ménages ciblés. A cet effet, la réussite du programme de développement d'un modèle de protection sociale intégré dans la région de Guidimakha, en cours de mise en œuvre, sera déterminante.

La protection des enfants au Guidimakha est handicapée par plusieurs facteurs qui tiennent tant aux lacunes de capacités des services extérieurs de l'Etat chargés de sa mise en œuvre et à la prévalence de la pauvreté dans la région, qu'à la coordination des interventions des différents acteurs et aux pratiques et mentalités sociales favorables à la survie de certaines formes de violence, d'exploitation ou de discrimination à l'endroit des enfants.

La gestion des risques au niveau de la Wilaya reste circonstancielle. Les autorités administratives qui sont censées piloter la gestion des crises ne disposent pas des outils et moyens nécessaires pour anticiper ni intervenir en cas de crises. Les moyens sont généralement mobilisés uniquement après le déclenchement des crises et souvent avec un grand retard. D'ailleurs, la crise de la COVID 19 et les inondations qu'a connue la Wilaya ont montré les limites du dispositif régional de gestion des crises. Les différents systèmes d'alerte précoce sont pilotés par le niveau central, il est difficile de savoir s'ils sont réellement opérationnels et utilisés. Aucune structure officielle de suivi ou de coordination de l'alerte précoce n'est opérationnelle au niveau régional. Les données recueillies au niveau local sont envoyées directement aux Ministères de tutelle et aucune structure régionale n'assure une fonction de validation, d'analyse ou de diffusion de ces informations. On note l'absence d'un système de veille : toutes les données existantes sont issues d'enquêtes ou de missions conduites à partir du niveau central. Elles fournissent périodiquement des situations instantanées sur le niveau des indicateurs de sécurité alimentaire et nutrition. Le suivi de l'évolution de ces indicateurs entre les passages des missions centrales n'est pas assuré alors que des changements importants peuvent se produire (au niveau des pâturages, des ressources

en eau, attaques aviaires, déplacement des animaux, dégradation de la consommation alimentaire, etc.).

III. ORIENTATIONS

Les orientations identifiées à l'issue de ce diagnostic permettent de fixer un certain nombre d'objectifs de développement visant à réduire la pauvreté, accompagner la dynamique économique pour une meilleure valorisation du potentiel de la Wilaya, assurer un accès de tous à des services de base de qualité et améliorer la gouvernance régionale.

Il s'agit d'adopter une politique de développement de la région pro pauvre qui permettra de renforcer la résilience des couches vulnérables et amortir les chocs qui accentuent la pauvreté de cette catégorie de la population.

Promouvoir l'économie rurale

Sur le plan de l'économie rurale, il s'agira de valoriser le secteur agricole en tant que moteur de la croissance de l'économie régionale. Ceci passe nécessairement par un meilleur accès des exploitants aux terres agricoles, une réduction de l'impact négatif de l'érosion hydrique des terres arables, l'attraction des investisseurs privés, l'amélioration de la productivité et la production des cultures et l'accroissement des superficies emblavées notamment en cultures irriguées avec une maîtrise totale de l'eau. Plus spécifiquement, il faudrait lutter contre l'érosion hydrique des terres arables qui affectent considérablement les sols en multipliant les aménagements de lutte antiérosive et de restauration des sols, renforcer le nombre et la qualité des ressources humaines des structures d'appui-conseil et renforcer leurs moyens matériels. Sur le plan du financement, il s'agira de mettre en place un crédit agricole adapté aux différentes typologies de cultures et aux besoins réels des exploitants. Reprendre et/ou réhabiliter tous les périmètres hydro-agricoles dégradés sur la base des normes techniques d'aménagement agricoles en vigueur. Réaliser une extension des superficies cultivées en irrigué à travers l'aménagement de nouveaux périmètres hydro agricoles destinés à la polyculture (maraîchage et céréaliculture irriguée). Disponibiliser à des prix subventionnés aux exploitants d'importants lots de charrues à traction asine et équine destinées aux exploitants des cultures pluviales. Diffuser des itinéraires techniques appropriés prenant en compte le calendrier cultural, le choix de variétés et typologies de cultures adaptées aux changements climatiques intervenus au cours des dernières décennies.

Pour faire face aux multiples faiblesses et contraintes liées au développement de l'élevage dans la région, il serait judicieux de mettre en œuvre un certain nombre d'activités permettant d'assurer un meilleur accès aux ressources naturelles, de réduire l'impact négatif de la dégradation des pâturages, d'attirer les investisseurs privés, d'améliorer la productivité et la production du bétail, etc. Dans ce cadre, les principales orientations sont la protection des zones pastorales et la lutte contre les maladies animales transfrontalières, l'installation d'un nombre suffisants de parcs de vaccination et de points d'eau pastoraux au niveau des zones de concentration du bétail, le renforcement du nombre et de la qualité des ressources humaines d'appui au secteur de l'élevage dans la région, la facilitation de l'approvisionnement en intrants d'élevage. En plus de cela, il y'a lieu d'encourager des opérateurs régionaux à promouvoir les cultures fourragères et à investir dans la création d'unités de transformation des peaux et cuirs. L'encouragement des femmes rurales issues des ménages pauvres à mettre en place des unités avicoles traditionnelles améliorées en les appuyant dans la construction de cages avicoles, l'acquisition d'équipements (mangeoires, abreuvoirs, etc.) et des dotations en produits alimentaires ainsi que des poules et géniteurs de race locale pour le démarrage et l'encadrement technique en santé et hygiène de la volaille. La redynamisation des mini-laiteries existantes dans la région et la création d'autres unités dans des endroits mieux placés

afin de promouvoir une petite industrie laitière, offrir des emplois aux femmes rurales issues des milieux pauvres et améliorer la nutrition des franges de la population vulnérables.

La gestion rationnelle des ressources environnementales dans le cadre d'une approche de durabilité doit se faire à travers une série d'activités dont les principales sont : la protection des zones pastorales, la restauration des terres dégradées, la fixation des dunes situées au nord-est de la Moughataa de Ould Yengé, le regarni des forêts classées dont une partie du couvert ligneux est dégradée, la mise en place de pépinières forestières et d'arbres fruitiers et leur plantation pour la fixation biologique des dunes dans les zones dégradées et/ou protégées de la wilaya. Il faudra aussi procéder à la sensibilisation des écoliers sur l'hygiène, la salubrité et la gestion et la protection de l'environnement et des espaces verts, organiser des campagnes annuelles de reboisement des zones dégradées auxquelles participeront les personnes vulnérables encore valides qui bénéficieront d'appuis financiers et de denrées alimentaires en contre partie de leur travail, l'ouverture annuelle de plusieurs centaines de kilomètres de pare-feux manuels dans les zones riches en pâturage et la réhabilitation des anciens pare-feux pour réduire et/ou éliminer les feux de brousse à travers toute la wilaya. La sensibilisation de toutes les localités urbaines et/ou sédentaire en vue de l'organisation de façon régulière (2 fois par mois) de journées villageoises de salubrité pendant lesquelles tous les bras valides de chaque localité se regroupent pour nettoyer les rues et ramasser les ordures de leurs localités. Des sites de décharges des ordres seront aménagés à cet effet loin du voisinage des localités. La mise en place de Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI) et l'appui à la valorisation et la commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). L'installation de brises vents pour la protection des sites de maraîchage et d'arbres fruitiers.

Dans le domaine de l'énergie, les orientations doivent porter sur des mesures qui permettront d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre énergétique, de valoriser le potentiel en énergie renouvelable, de développer les activités économiques et de réduire les couts d'accès pour les populations vulnérables. L'existence du réseau OMVS, qui passe par la région, doit être mise à profit pour satisfaire la demande à travers des lignes alimentant les capitales départementales et les chefs-lieux de communes. Cette source à elle-même est satisfaisante pour répondre à plus de 90% des besoins énergétiques de la région. En principe, la mise en œuvre des trois projets électriques (ligne Mbout-Selibaby, Selibaby-Ould Yengé et BEST) est suffisante pour couvrir les besoins des zones de concentration des populations. Ainsi, la mise en œuvre de ces projets doit être accélérée avec des extensions pour toucher toutes les localités situées de part et d'autres de ces lignes. Au niveau des zones rurales, la promotion de l'énergie solaire constitue une solution appropriée pour les villages d'une certaine taille. La fourniture de l'électricité par les délégataires de service est une expérience assez intéressante qui doit être évaluée et recadrée pour améliorer la qualité du service. Au niveau des zones urbaines, la distribution de l'électricité doit se faire suivant des normes permettant d'assurer l'accès de qualité à tous les utilisateurs tout en tenant compte de l'évolution urbaine. Pour accompagner le développement de l'agriculture irriguée au niveau la zone sud, une ligne électrique doit être réalisée tout au long du fleuve. L'accès au gaz butane doit être amélioré à travers un mécanisme de distribution permettant aux populations des zones rurales d'avoir accès à cette énergie et réduire par conséquent la pression sur les ressources ligneuses.

Dans le domaine des transports, l'amélioration de l'accessibilité de la wilaya passe nécessairement par un ensemble d'activités dont les plus importantes sont l'investissement massif dans le domaine des infrastructures de désenclavement et la création d'établissements

pour la gestion de ces infrastructures. L'élaboration d'un schéma directeur de transport constitue le point de départ de toute action visant à désenclaver la région. Ainsi, suivant des critères objectifs des tracés de routes liant les localités aux chefs-lieux des communes, les chefs-lieux des communes aux chefs-lieux des Moughataas et ces derniers au chef-lieu de la Wilaya. Ce schéma permettra ainsi, en fonction de l'état des lieux de fixer les priorités en termes d'infrastructures. Parmi ces priorités, on distinguera la réalisation d'une route qui désenclave toute la zone irriguée compte tenu de son importance pour le développement du secteur agricole qui reste l'un des secteurs les plus importants en termes de potentiel économique. Cette route permettra de relier la Moughataa de Wompou au réseau bitumé de la région au niveau de Gouraye. Wompou reste la seule Moughataa non connectée au réseau routier régional, en supposant que pour Ghabou le projet de la route verra le jour sous peu de temps. La deuxième priorité consisterait à améliorer l'accès des chefs-lieux des communes aux capitales départementales à travers un programme de construction d'ouvrages de franchissement et de traitement des points critiques. La troisième priorité sera l'aménagement des routes reliant les grandes localités, qui abritent dans certains cas des populations de plus de 7 000 habitants, aux chefs-lieux des communes. La quatrième priorité est le traitement des points critiques des pistes liant les localités aux entre elles suivant des tracés optimisés. Des approches communautaires peuvent être utilisées pour la réalisation de ce type de travaux. Le développement du transport fluvial est une orientation qui pourrait contribuer fortement à l'effort de désenclavement de la région et promouvoir les échanges commerciaux tout au long du fleuve. L'existence d'un débarcadère à Gouraye et Ghabou facilite la réalisation d'un projet de transport fluvial. Enfin, pour assurer un minimum d'accessibilité de la région, caractérisée par la multiplicité d'oueds dont l'écoulement provoque des blocages fréquents du trafic, il serait nécessaire de créer un organe spécifique pour l'entretien du réseau routier.

Pour valoriser le potentiel commercial de la région, il faudrait mener un plaidoyer soutenu pour que la Mauritanie réintègre la CEDEAO en vue de développer sensiblement les échanges commerciaux avec le Mali et le Sénégal et les autres pays de la sous-région. Il faut par ailleurs promouvoir l'installation d'unités industrielles de transformation des produits locaux exportables vers nos voisins, notamment le traitement des viandes, laits, cuirs et peaux, et, dans une moindre mesure, l'agro-industrie, mettre en place des mécanismes de promotion de la production artisanale qui renforcent la formation aux différents métiers et l'accès à des sources innovantes de financement et favoriser l'accès aux marchés d'exportation des produits artisanaux, en s'inspirant notamment des expériences réussies au Mali et au Burkina Faso. Aussi, mener une politique volontariste de promotion du tourisme en inventoriant le patrimoine touristique régional et le valorisant à travers des investissements publics structurants (routes, énergies, formation, ...) et en incitant les opérateurs privés à investir dans les capacités d'accueil et la mise en place de circuits touristiques qui pourraient être étendues aux régions voisines en Mauritanie mais aussi au Mali et au Sénégal en utilisant l'aéroport de Sélibaby et adopter des mesures incitatives pour promouvoir le tourisme national et celui de la diaspora installée en Europe.

Assurer un accès de qualité aux services sociaux de base

Pour assurer une éducation de qualité pour tous les enfants du Guidimatha, il faudrait agir à la fois sur la gouvernance du secteur, la qualité du service et la réponse à la forte demande éducative

Sur le plan de la gouvernance, le Guidimatha doit être considéré comme étant une Zone d'Education Prioritaire pour laquelle une attention particulière doit être accordée. Cette attention doit être matérialisée par la prise en compte des mesures suivantes : La qualification des enseignants reste la pierre angulaire du système sans laquelle toutes les autres mesures

n'auront aucun effet. Dans ce cadre, l'accent doit être mis sur une refonte du mode de recrutement des enseignants en exigeant au minimum un bac+3 pour les maitres et un bac+5 pour les professeurs. Ces conditions devront être accompagnées par un rehaussement du traitement et une amélioration des conditions de travail. La formation doit être prolongée et le programme révisé pour tenir compte des besoins réels des élèves avec un accent particulier sur l'aspect pédagogique. Le pilotage de l'éducation au niveau régional nécessite la création d'une nouvelle instance qui englobe tous les acteurs du secteur. La création d'une inspection régionale pour l'enseignement relevant directement du niveau central pour assurer le suivi et l'encadrement des établissements scolaires. La gestion du personnel est la troisième priorité, elle fait intervenir le niveau central et régional. Pour le niveau central, il s'agira d'accorder la priorité au Guidimagha tout en affectant l'effectif d'enseignants nécessaire avec une préférence pour les ressortissants de la wilaya pour garantir la stabilité et l'engagement. Au niveau régional, l'affectation du personnel doit se faire selon des critères objectifs loin de toute considération subjective. Les allocations budgétaires pour la Wilaya, en termes d'éducation, doivent être augmentées considérablement pour accompagner cette nouvelle dynamique et assurer l'atteinte des résultats escomptés. La gouvernance financière est à revoir pour une plus grande transparence de la gestion des fonds alloués.

En termes de qualité de service, L'enseignement préscolaire doit être promu à travers des mesures incitatives pour attirer le secteur privé à y investir. Les initiatives communautaires doivent aussi être encouragées et appuyées. Ces mesures nécessitent la mise en place d'un programme de formation du personnel d'encadrement et l'élaboration d'outils pédagogiques pour créer un lien entre le préscolaire et le primaire. Les départements de l'éducation, des affaires sociales et de l'enseignement originel doivent réfléchir sur un nouveau modèle pour créer des liens entre les différents modes d'enseignement et d'éducation. La mise en place d'un système d'incitation pour les différentes catégories du personnel (DREN, IDEN, directeurs, enseignants, surveillants, etc.). Ce système sera basé sur des évaluations périodiques pour évaluer le rendement du personnel, selon leurs responsabilités, et accorder des incitations à ceux qui auraient atteint des seuils fixés. La mise aux normes des établissements scolaires permettra d'améliorer les conditions de scolarité nécessaires pour le bien être des élèves et des enseignants. Il s'agira, selon les indications de la carte scolaire, de réaliser un vaste programme de construction pour doter les établissements fiables de toutes les infrastructures et équipements nécessaires (latrines, eau, électricité, tables bancs, etc.). Les initiatives communautaires doivent être valorisées dans le cadre du respect des normes fixées par la carte scolaire. La mise en place d'un programme d'appui à la scolarisation des enfants handicapés et ceux en difficultés dont le nombre semble être important en raison des problèmes de pauvreté et d'émigration. Des liens seront établis avec le volet protection de l'enfance de la stratégie.

Absorber la demande éducative, l'adoption d'une critériologie pour la réorganisation de la carte scolaire est la deuxième priorité. Pour améliorer la rétention du système et permettre aux groupes vulnérables (enfants issus de milieux pauvres et filles) de poursuivre leurs études, plusieurs appuis seront nécessaires dont notamment, la généralisation des cantines scolaires dans les zones défavorisées en plus de la mise en place d'un système de cash transfert spécifique pour les ménages pauvres dont les enfants ont des difficultés scolaires. La formation professionnelle constitue un élément important du système éducatif et devrait par conséquent recevoir les moyens nécessaires pour accueillir et former les milliers de jeunes qui chaque année abandonnent l'école. La formation de ces jeunes, dont le nombre devient de plus en plus important, requiert un large programme de formation dont le contenu et les objectifs doivent être définis suivant les besoins du marché national et régional.

Au vu de l'évolution récente des principaux indicateurs de santé au Guidimakha et des contraintes au développement de l'offre et de la demande de soins au niveau de la wilaya, la SCRAPP devra fixer les orientations majeures ci-dessous.

Au plan de la gouvernance du secteur, il y a lieu de veiller au renforcement de la coordination au niveau national, régional et local entre les différents acteurs de la santé et œuvrer à assurer la synergie et la complémentarité optimales entre leurs interventions. Dans ce cadre, il y aura lieu de redynamiser les comités de santé au niveau communal, départemental et régional (comité de développement régional sanitaire) et également les Comités de coordination de la santé scolaire, d'une part, et, d'autre part, de garantir la pleine implication des communes dans la gestion du secteur, notamment les choix en termes d'organisation et de lieux d'implantation des nouvelles FOSA.

S'agissant de l'offre de santé, une priorité absolue doit être accordée à la sensibilisation, notamment quant aux consultations pré et post natales et aux consultations relatives à la nutrition, et la disponibilité de médicaments de qualité. La priorité devra également être accordée au renforcement du personnel médical et paramédical, de façon à se conformer aux normes édictées par l'OMS en la matière, tout en veillant à sa répartition équitable entre les différentes FOSA, à l'amélioration de ses conditions de travail et de vie et à sa formation continue. De même, il y aura lieu de renforcer le contrôle et l'inspection des FOSA et veiller au strict respect des règles de gestion du personnel médical et paramédical et à la non-immixtion des autorités politiques et administratives, centrales et régionales, et des notables dans cette gestion. La réhabilitation des infrastructures sanitaires et le renforcement de leurs équipements et de leurs moyens de fonctionnement constituent une autre priorité qui doit se traduire par une augmentation sensible des dotations budgétaires destinées au secteur de manière générale et au FOSA du Guidimakha de manière spécifique.

Au niveau de la demande de santé, la priorité devra être accordée à la sensibilisation des populations et leur information quant à l'offre de santé, ainsi qu'à la réduction des coûts des soins, notamment par la promotion de mécanismes d'assurance maladie, à l'amélioration des conditions de travail du personnel médical et paramédical afin qu'il accueille mieux les patients. Le désenclavement des localités rurales devra, lui aussi, être une priorité absolue, dans la mesure où il conditionne l'accès aux soins.

L'accès à l'eau potable au niveau du Guidimagh a été toujours un défi pour les populations de cette région, malgré des ressources en eau abondantes. Mobiliser ces eaux pour une satisfaction des besoins en eau des différents utilisateurs devient dès lors une priorité qui doit être au centre de toute action visant le développement de cette région. La question de la coordination doit être résolue à travers la redynamisation de l'instance régionale de coordination afin d'optimiser les investissements dans le domaine de l'hydraulique et les orienter selon les besoins. Les services techniques doivent être pourvus de moyens humains et logistiques pour assurer leurs missions. La maintenance des réseaux ruraux nécessite la mise en place d'une structure dynamique et dotée de moyens appropriés avec une révision du mode de gestion existant. Les contrats avec les délégataires de services doivent être révisés pour donner un plus grand rôle au Ministère de l'Hydraulique et aux collectivités pour assurer un suivi de ces opérateurs. La mobilisation des eaux du fleuve pour à la fois les besoins humains, agricoles et pastoraux doit être l'objectif principal de cette stratégie. Cette option se trouve renforcée par le projet d'alimentation de la ville de Kiffa à partir de Gouraye. Ce projet constitue une opportunité pour la réalisation d'un réseau alimentant les principales localités situées sur le tracé entre Gouraye et OuldYengé. Au niveau de la Moughataa de Wompou, il

s'agira de réaliser un système d'alimentation en eau à partir du fleuve suivant un tracé optimal pour couvrir le grand nombre de localités dans la zone nord de la Moughataa. Pour la Moughataa de Selibaby, l'extension du réseau actuel et le renforcement de la capacité de la station de Gouraye permettra d'approvisionner l'ensemble des localités de ce département. Pour les localités situées loin des réseaux projetés, des systèmes d'alimentation en eau seront réalisés suivant les normes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. En milieu urbain, les réseaux de distribution doivent être réhabilités et étendus pour alimenter les quartiers périphériques. En milieu scolaire, la disponibilisation de l'eau doit faire l'objet d'un programme spécifique impliquant l'ensemble des acteurs. Le développement du maraîchage en tant que culture essentielle pour lutter contre la malnutrition doit être une priorité à intégrer dans toutes les études d'AEP. Un programme spécial d'hydraulique pastorale doit être réalisé suivant une approche qui respecte les équilibres locaux.

Pour inverser la tendance dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, d'importantes mesures doivent être prises aussi bien sur le plan juridique et qu'opérationnel. Sur le plan juridique, il faudra réviser les textes réglementaires pour préciser davantage le rôle des différents acteurs tout en impliquant les structures locales (région, communes et communautés) suivant le principe de la subsidiarité. Procéder à la vulgarisation des différents textes réglementaires (lois de l'aménagement du territoire et code de l'urbanisme) à travers des outils de communication adaptés. Elaborer un schéma d'aménagement du territoire pour la région visant à orienter les investissements selon les spécificités et les potentialités des territoires et encadrer la sédentarisation suivant une logique de création de pôles de développement. Elaborer des outils de planification urbaine pour les localités les plus grandes de la région (SDAU pour les Moughataas et plan d'affectation et d'occupation du sol pour le niveau communal) et fixer des règles d'extension des petites localités. Créer des dispositifs de gestion urbaine des agglomérations de plus de 5 000 habitants en collaboration avec les communes, les services techniques et les communautés. Renforcer les capacités et compétences des services techniques pour encadrer la forte demande urbaine et appliquer la réglementation. Sensibiliser les populations sur les effets négatifs de l'insalubrité et la nécessité d'adopter des pratiques respectueuses de l'hygiène et la propreté. Elaborer une stratégie de gestion des ordures ménagères qui implique l'ensemble des acteurs (autorités, communes, populations) avec un accent sur le recyclage des ordures comme créneau créateur d'emplois.

Renforcer la gouvernance régionale et protéger les couches vulnérables

La gouvernance territoriale joue un rôle clé dans le processus de développement de la région. Les capacités des acteurs et leur mode de collaboration sont des facteurs qui influent sur la définition des priorités, l'orientation des interventions et le suivi de l'action régionale. Le diagnostic a fait ressortir des contraintes qui nécessitent d'être levées afin que les institutions de gouvernance puissent bien fonctionner et jouer le rôle qui leur est dévolu. Le renforcement du dispositif régional de coordination suivant une approche dynamique qui engage tous les partenaires, partage l'information et intervient à temps pour recadrer et orienter les interventions selon les besoins. Le renforcement des capacités des collectivités territoriales à travers des ressources humaines qualifiées, des procédures adaptées au contexte local et une collaboration plus souple avec les services techniques. Le transfert effectif des compétences aux collectivités territoriales et la mise à disposition des moyens financiers pour assumer ces compétences. La redéfinition des missions des services techniques déconcentrés selon le contexte local et l'affectation de moyens humains et financiers pour accomplir ces missions. La mise en place d'un dispositif régional de suivi permettant de générer les informations fiables nécessaires pour le pilotage de l'action régionale. L'appui aux structures

associatives et leur implication effective dans le processus de développement de la région. Le rôle de la diaspora doit être valorisé et leurs initiatives encouragées pour contribuer aux efforts de développement de la région.

La promotion de protection sociale au Guidimakha passe en premier lieu par l'amélioration de l'efficacité des différentes politiques sectorielles qui promeuvent les potentiels régionaux de croissance, favorisent la réduction de la pauvreté et renforcent la résilience des ménages les plus démunis, ce à quoi devra contribuer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de promotion de l'économie solidaire et sociale en cours de finalisation. Le renforcement de la protection sociale passe également à travers la prévention et l'atténuation des crises qui exacerbent la vulnérabilité des populations de la wilaya et une meilleure articulation et une plus grande efficience des programmes sociaux ciblés. Partant de ces considérations, la SCRAPP du Guidimakha gagnerait à adopter les priorités suivantes :Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs de la protection sociale et la finalisation et l'opérationnalisation du cadre formel de cette coordination, ce qui devra permettre la réussite de la mise en œuvre du Programme de protection sociale intégré au Guidimakha soutenu par les organisations du Système des Nations-Unies, l'élaboration d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des risques et catastrophes, afin de bien cerner les risques auxquels la wilaya est exposée et identifier les mécanismes de gestion appropriés en cas de survenance de ces risques, la révision des mécanismes d'identification des ménages vulnérables dans le cadre d'une approche associant l'ensemble des acteurs et responsabilisant davantage les communes et les organisations de la société civile, l'augmentation des ressources financières destinées au renforcement de la résilience des groupes vulnérables à travers des activités qui valorisent le savoir-faire des populations et les potentialités locales et l'accroissement des ressources consacrées aux programmes ciblant les handicapés, les personnes vivant avec des maladies chroniques et la prise en charge des indigents afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

La plupart des orientations proposées pour la promotion de la protection sociale au Guidimakha sont pertinente pour renforcer la protection des enfants de la wilaya. La SCRAPP devra mettre l'accent notamment sur la redynamisation des cadres de coordination de la protection de l'enfance au niveau régional (TRP) et communal (SCP), notamment à travers la sensibilisation des différents acteurs et la mobilisation, sur ressources propres de l'Etat, des fonds nécessaires à leur fonctionnement, le renforcement des capacités des différents services régionaux chargés de la mise en œuvre des volets de la stratégie nationale de protection des enfants, y compris la justice et la police et l'accroissement des ressources destinées aux programmes ciblant les enfants, notamment en matière de nutrition et d'appui à la scolarisation. Cet appui à la scolarisation pourra notamment être recherché à travers la subordination du bénéfice de certains transferts sociaux à l'engagement des familles à ne pas retirer leurs enfants de l'école pour les faire travailler. Aussi, il s'agira de la multiplication du nombre de centres d'état civil et le renforcement de leurs moyens de fonctionnement en vue de faciliter l'enrôlement des enfants et la délivrance des pièces d'état civil, l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation sur les conséquences néfastes du travail des enfants, du mariage précoce et des MGF sur les enfants et sur la société de manière plus générale et la mise en place de centres d'accueil et de réhabilitation des enfants de la rue et des enfants en conflit avec la loi.

Dans le domaine de la gestion des risques, il est important de redynamiser les instances de coordination au niveau régional pour la valorisation et la bonne coordination des informations disponibles. Il faudra aussi renforcer le lien des SAP avec les communautés et les acteurs

décentralisés pour adapter et rendre plus efficaces les prises de décisions. Les communautés concernées doivent absolument comprendre l'importance d'un suivi de certaines informations, leur sensibilisation, puis leur participation constitue des maillons essentiels de la chaîne du processus de remontée des informations fiables pour rendre un SAP efficace. Par ailleurs, il faut renforcer la pérennisation du dispositif SAP à l'échelon régional et communautaire par l'accompagnement des instances et l'ancrage de la culture du volontariat au niveau communautaire, institutionnaliser, par arrêté du wali, les structures des sites sentinelles communautaires pour favoriser leur durabilité dans le suivi permanent de vulnérabilité des populations et lancer un programme d'harmonisation des outils et des méthodes aux différents maillons de la chaîne de remontée, analyse et diffusion de l'information

IV. LA VISION DE DEVELOPPEMENT

Les résultats du diagnostic socio-économique du Guidimagha ont montré une situation contrastée d'un côté des potentialités naturelles importantes, des populations dynamiques et organisées et d'un autre côté une pauvreté qui ne cesse de s'accroître. Cette situation est la résultante d'un ensemble de facteurs dont certains sont endogènes et d'autres externes.

Il est important de souligner que le retard qu'accuse la Wilaya sur tous les plans interpelle les décideurs pour accorder un statut particulier permettant d'amorcer un développement capable à terme de permettre à la région de rattraper ce retard. Pour lever ces contraintes, une nouvelle approche de développement doit être adoptée. Elle sera basée sur une vision de développement qui s'articule autour d'une meilleure gouvernance territoriale, une valorisation du potentiel économique et un meilleur accès aux services sociaux de base.

La question de la gouvernance territoriale est le pilier de cette vision qui mise sur les capacités des acteurs régionaux à adopter un nouveau mode de gouvernance qui devrait in fine répondre aux attentes des populations en termes d'équité, de justice et susciter un espoir pour un lendemain meilleur. Cette orientation est d'autant plus urgente qu'il devient nécessaire d'écouter et de répondre au désarroi des populations dont la confiance dans les systèmes locaux de gouvernance s'affaiblit de jours en jours. La question du transfert des compétences aux acteurs et le renforcement des moyens est primordiale pour accompagner cette vision.

Le second pilier est celui de la valorisation des potentialités économiques de la Wilaya aussi bien termes d'agriculture, d'élevage que de commerce. Les interventions dans ce domaine doivent tirer les leçons du passé et s'orienter vers des actions qui tiennent compte des réalités de la région et qui sont en mesure de créer une valeur ajoutée en termes de revenus et de création d'emplois. Le secteur agricole reste le principal pourvoyeur d'emploi malgré les effets néfastes des cycles de sécheresse. L'élevage vient en seconde position avec un potentiel peu valorisé, la wilaya est considérée essentiellement comme une zone de transhumance. La position géographique de la région, frontalière avec le Mali et le Sénégal, doit être valorisée à travers des investissements en infrastructures pour accroître les échanges et créer des débouchées pour les produits de la région. Toutes ces mesures doivent être accompagnées par des projets structurants dans les domaines de l'énergie, le transport et l'hydraulique en plus des technologies des télécommunications.

Le troisième pilier est celui des services sociaux, qui doit s'attaquer aux contraintes qui font de la wilaya la moins lotie en termes de services. Dans ce cadre des nouvelles orientations s'imposent pour relever la qualité de l'enseignement suivant une approche qui tient compte des réalités et spécificités de la région. Cette question nécessite une remise en cause du dispositif actuel et des méthodes d'enseignement en vigueur ainsi qu'une redéfinition de la carte scolaire. Sur le plan de la santé, il s'agit de créer une confiance dans le système de santé régional à travers une offre de qualité tout en se focalisant sur les conditions d'accueil des populations. La gestion des ressources humaines affectées au niveau de la région constituera un axe important de ce pilier qui doit être géré en toute transparence et de façon collégiale en impliquant les différents acteurs.

Enfin, la région dispose d'une forte diaspora qui joue un rôle important dans le développement, lequel s'est manifesté à travers les différents investissements réalisés dans le domaine social. Ce rôle doit être valorisé dans le cadre dans cette vision pour renforcer

l'apport de la diaspora et l'élargir au volet économique à travers des investissements dans les secteurs porteurs de la Wilaya.

IV.1. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT 2022-2025

Le plan d'actions qui découle de cette vision a été élaboré suivant le canevas de la SCAPP pour faciliter son intégration à celle-ci. Les interventions proposées reflètent les solutions appropriées pour les différents problèmes identifiés dans le cadre du diagnostic. Pour chaque domaine des objectifs mesurables ont été fixés pour la période couverte par le plan d'actions. L'atteinte de ces objectifs ne saurait se réaliser sans certaines réformes qui sont du ressort des politiques sectorielles.

Levier 1 : Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive

1.1. AGRICULTURE

La wilaya du Guidimakha est la région la plus pluvieuse de Mauritanie, ce qui en fait un espace dont les ressources naturelles sont des plus riches et variées. Elle dispose de 70 000 ha de terres arables dont plus 55 000 ha sont propices aux cultures pluviales et environ 15 000 hectares de terres irrigables le long de la vallée du fleuve Sénégal. Ce potentiel représente d'importants atouts pour développer et promouvoir une agriculture productive et performante.

1.1.1. Programme de valorisation des cultures de décrues et irriguées

Pour atteindre l'objectif de développer et promouvoir une agriculture productive et performante, il serait nécessaire de valoriser les cultures pluviales et irriguées à travers la mise en œuvre d'activités permettant d'assurer un meilleur accès aux terres agricoles, d'attirer les investisseurs, d'améliorer la productivité et d'accroître les superficies exploitées. Au nombre de ces activités, il faut noter :

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de valorisation des cultures pluviales et irriguées	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'agriculture	Rendement sorgho 1.5T/ha
	Mise en place d'un système d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles	
	Appuyer la mécanisation de l'agriculture	
	Financer la recherche pour le développement de semences adaptées au contexte local	
	Appuyer la mise en valeur de périmètres irrigués familiaux	Rendement riz 6T/ha
	Créer des partenariats publics privés pour la mise en valeur des zones irrigables	
	Restaurer et protéger les zones de cultures pluviales	Superficie pluviale cultivée : 48000 ha
	Mise en place d'un fonds de crédit pour l'agriculture	
	Appuyer la mise en place d'unités de conservation des produits maraîchers	Superficie maraîchage 400ha

Le renforcement des moyens des structures d'appui

Le développement de l'agriculture pluviale et irriguée qui nécessitera des appuis substantiels aux structures techniques déconcentrées en charge du secteur en termes de moyens financiers, matériels et en ressources humaines pour fournir aux exploitants l'encadrement et l'appui-conseil nécessaires au développement et à la promotion d'une agriculture productive et performante. Pour ce faire, ces structures (Délégation régionale du MA, SONADER, CNRADA) seront appuyées par des moyens suffisants au plan matériel et financier ainsi qu'en ressources humaines. Ces ressources humaines profiteront régulièrement de formation contenue pour leur permettre de s'adapter aux nouvelles technologies et rafraîchir leurs mémoires sur les thèmes et itinéraires techniques à conduire au début et pendant la campagne agricole.

Mettre en place un système d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles

Au Guidimakha, il n'existe pas de structures de commercialisation des intrants agricoles et les producteurs comptent très souvent sur les appuis en intrants agricoles apportés par le Ministère de l'agriculture qui arrivent souvent en retard par rapport au calendrier cultural ce qui les obligent à recourir aux produits tout venant avec tout ce que cela comporte de préjudices pour la quantité et la qualité des récoltes. Cette situation se fait doubler, aussi, de l'application de prix de vente d'intrants agricoles hors de portée des pauvres paysans. Face à cette situation, il serait opportun de mettre en place un système d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles à travers la mise en place, par exemple, d'une banque multifonctionnelle qui assure l'approvisionnement et la distribution aux producteurs d'intrants agricoles à des prix subventionnés.

Appui à la mécanisation de l'agriculture

Dans la région, le mode d'exploitation des cultures reste traditionnel, fondé, dans la plupart des cas, sur l'utilisation de la daba comme outil de production, sans préparation du sol ni apport de fertilisants organiques et/ou minéraux. Quelques rares producteurs font appel à l'usage de la traction animale et il n'existe pour les cultures irriguées qu'un seul exploitant disposant d'un tracteur agricole équipé de pulvériseur qui l'utilise, d'abord, pour ses propres besoins et, ensuite, le cède aux autres producteurs à des prix exorbitants. Devant cette situation et en raison surtout de l'exode des bras valides, il serait indispensable d'appuyer la mécanisation de l'agriculture à travers la vente aux producteurs, à des prix subventionnés, de matériel agricole tel que les charrues à traction animale (asine et/ou équine) au niveau des cultures pluviales et de tracteurs légers et motoculteurs destinés au niveau des cultures irriguées pour assurer l'extension des superficies emblavées, la préparation des sols, l'épandage des engrains et pesticides.

Financement de la recherche pour le développement de semences adaptées au contexte local

De façon générale, la recherche agricole constitue le parent pauvre dans la répartition des moyens dégagés par l'Etat pour le développement de l'agriculture. Elle ne dispose ni de moyens financiers et matériels, ni des ressources humaines suffisants. Pour corriger cet état de fait et améliorer la productivité des cultures notamment au niveau de la région du Guidimakha, il sera indispensable d'investir dans la recherche agricole pour l'orienter vers l'amélioration de la productivité, l'identification et la sélection de variétés et écotypes adaptés au contexte de la wilaya et au développement des cultures pluviales, rizicoles, horticoles (maraîchage et fruitier) ainsi que les cultures fourragères. Un programme d'une durée minimale appropriée sera nécessaire pour mettre en œuvre un dispositif de recherche

pour le développement de semences adaptées au contexte local dont l'activité continuera à long terme. Un cadre de coopération avec les institutions de recherche de la sous-région, notamment l'ISRA au Sénégal, sera établi pour appuyer les activités de recherche au niveau de la wilaya.

Appui à l'aménagement et la mise en valeur de périmètres irrigués communautaires

Pour assurer une mise en valeur correcte des périmètres communautaires actuellement largement dégradés dans la wilaya, leur réhabilitation sur la base des normes techniques en vigueur sera réalisée afin de les mettre en valeur de façon rationnelle. Par ailleurs, une superficie supplémentaire d'au moins 500 ha sera aménagée pour permettre l'insertion des populations vulnérables qui n'ont pas encore accès à la terre et offrir des opportunités d'emplois aux jeunes qui désirent s'adonner à l'agriculture au niveau de la wilaya. Un encadrement technique et organisationnel de proximité sera apporté à ces populations vulnérables et aux jeunes insérés qui profiteront, également de la disponibilité de terres aménagées et d'autres mesures d'encouragement (subvention des coûts des intrants, disponibilités d'équipements agricoles, etc.) pour pratiquer l'agriculture.

Création de partenariats publics privés pour la mise en valeur des zones irrigables

La wilaya du Guidimakha dispose encore d'importantes potentialités hydro agricoles non exploitées pour des raisons dont les principales sont liées à l'absence d'investisseurs privés motivés disposer à investir dans une agriculture moderne où leurs intérêts sont protégés. Pour parer à cette situation et assurer le développement d'une agriculture moderne profitant à la wilaya et au pays tout entier, il est nécessaire de créer des partenariats publics privés en attirant les investisseurs privés disposant d'une expérience avérée en agriculture moderne et de capacités financières significatives en préparant les populations à accueillir favorablement les investisseurs privés ainsi que l'élaboration d'un code d'investissement spécifique à l'agriculture. L'élaboration et la mise en œuvre d'un code d'investissement spécifique pour l'agriculture, une fois toutes les contraintes liées au plan foncier sont levées, contribuera inéluctablement à attirer les investisseurs disposant de capacités financières significatives en vue d'apporter leur soutien au développement de l'agriculture irriguée à travers l'introduction des techniques culturales modernes et créer des partenariats publics privés encourageant l'investissement dans toutes les chaînes de valeurs des filières agricoles. Dans ce cadre, des facilités spéciales seront accordées aux investisseurs pour les encourager à s'installer dans la région et apporter leur appui au développement d'une agriculture irriguée moderne et durable au niveau de la wilaya.

Restaurer et protéger les zones de cultures pluviales

Au Guidimakha, la pression des précipitations et des eaux de ruissellement sur les terres agricoles sont à l'origine d'une érosion hydrique massive des sols destinées aux cultures pluviales et du déplacement des particules érodées vers les cours d'eau. Ce phénomène, très fréquent dans la région, a des conséquences écologiques désastreuses sur l'agriculture et cause une réduction progressive des rendements pour provoquer, par la suite, une perte totale de leur fertilité. Des coulées de boue liées, par ailleurs, à cette érosion augmentent la charge en sédiments des cours d'eau avec pour conséquence la hausse du risque d'inondation et des quantités significatives d'éléments nutritifs fixés aux sols ainsi que des matières organiques érodées, sont déplacées vers les cours d'eau et les autres agro écosystèmes ce qui affecte considérablement la qualité écologique de ces différents milieux. Il s'ajoute à cette forte contrainte la divagation des animaux domestiques dans les champs, largement dénoncée au

Guidimakha, qui connaît, outre la pression du bétail des autochtones, un afflux massif, tous les ans, d'animaux transhumants venant de plusieurs régions du pays. Pour mitiger ces deux principales contraintes, il faut nécessairement procéder à la restauration des zones des cultures pluviales en multipliant les aménagements de lutte antiérosive et de restauration des sols dégradés (construction des cordons pierreux, de diguettes filtrantes, de seuils de ralentissements des eaux, etc.) et assurer la protection des cultures pluviales par des clôtures en grillage de qualité.

Mise en place d'un fonds de crédit pour l'agriculture

En dépit du rôle joué par le Crédit Agricole de Mauritanie (CAM) pour le développement de l'agriculture irriguée dans le pays, les appuis apportés par celui-ci à l'agriculture Guidimakhaise sont restés quasi nuls et il n'existe aucune antenne de cette institution dans la wilaya. Or, le développement d'une agriculture perforante requiert l'appui d'un fonds de crédit à court, moyen et long terme prenant en compte les besoins d'aménagement des superficies agricoles dans les normes et l'acquisition des intrants et équipements agricoles en quantité et qualité suffisantes appuyant toutes les spéculations agricoles porteuses (riziculture, cultures pluviales et maraîchage). Pour ce faire, un fonds de crédit agricole devra être mis en place et prendra en compte toutes les activités visant à assurer le développement d'une agriculture performantes ainsi que toutes les mesures d'accompagnement pour répondre efficacement aux besoins des exploitants. Des dispositifs nécessaires à garantir le recouvrement des prêts aux échéances prévues seront mis en œuvre.

L'appui des partenaires techniques et financiers du pays sera, au besoin, sollicité. La ligne de crédit qui sera mise en place à cet effet fera l'objet d'une gestion impliquant tous les acteurs concernés en vue d'éviter la répétition des erreurs du passé et garantir la transparence de sa gestion et la pérennité de ce fonds qui demeure incontournable pour le développement de l'agriculture au niveau de cette wilaya clé pour le développement de l'agriculture dans notre pays.

Appui à la mise en place d'unités de conservation des produits maraîchers

Au Guidimakha, la culture maraîchère connaît un développement assez croissant, favorisé, à la fois, par la présence du fleuve Sénégal et d'autres ressources hydriques présentes dans la wilaya mais aussi par l'appui de la diaspora originaire de la région et les différents projets et ONG qui opèrent dans la région. A moyen termes, les superficies emblavées atteindront 400 ha et d'importantes quantités de légumes seront produites au moment où il n'existe pas dans la région de moyens à même d'assurer leur conservation pour assurer l'étalement de la consommation et/ou l'écoulement sur le marché de ces produits hautement périssables. C'est pourquoi, il serait opportun de mettre en place et équiper des unités de conservation de légumes d'une capacité variant de 10 à 20 tonnes à travers tous les bassins de production des légumes notamment au niveau des grandes agglomérations villageoises de la vallée du fleuve.

La mise en œuvre des activités susmentionnées permettra à l'agriculture de la région de faire un bond en avant en permettant d'atteindre l'objectif de superficies moyennes mises en valeur au niveau des cultures pluviales de 50 000 ha par an et des rendements en sorgho et maïs de 1,5 tonne/ha, tandis qu'au niveau de la riziculture le rendement escompté sera de 6 tonnes/ha de paddy. Au plan du maraîchage, les superficies mises en valeur atteindront l'objectif de 400 ha.

1.2. ELEVAGE

Le Guidimakha recèle d'importantes potentialités agro-pastorales favorables au développement de l'élevage qui représente un pilier significatif de l'économie productive de la région. L'élevage joue un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la résorption du chômage parmi une frange importante de la population. La région représente aussi une zone de refuge, pendant la sécheresse, du bétail de plusieurs wilayas du pays en raison de la richesse et de la diversité de son potentiel végétal.

1.2.1 Programme de valorisation des potentialités d'élevage

La valorisation des potentialités de l'élevage, qui représente un objectif prioritaire dans la politique de l'Etat nécessite la mise en place de conditions favorables au développement du cheptel et la valorisation de ses sous-produits. Il s'agira de mettre en œuvre une série d'activités interdépendantes qui touchent toute la chaîne de valeurs dans le cadre d'une approche globale de développement du secteur rural.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de valorisation des potentialités d'élevage	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'élevage	20 parcs de vaccination sont réalisés et 10 pharmacies vétérinaires implantées
	Mise en œuvre d'un programme de réalisation d'infrastructures de santé animale	
	Promotion des cultures fourragères	200 ha de cultures fourragères mis en valeur
	Mise en place d'un mécanisme de distribution d'aliments de bétail	50 points de vente permanent des aliments de bétail
	Développer les races productives	5 unités de conservation de lait réalisées
	Mise en place d'unités de transformation et de conservation du lait	
	Mise en place d'unités de traitement des peaux et cuirs	une unité de tannage est réalisée

Renforcement des moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'élevage

Actuellement, la délégation régionale de l'élevage du Guidimakha compte seulement 4 agents vétérinaires incluant le délégué régional, un chef de service et 2 inspecteurs départementaux opérant dans les 4 Moughataa que compte la région. Les ressources financières et matérielles de cette délégation régionale se limitent à un seul véhicule tout terrain et se partageait, en 2021, avec la délégation régionale de l'agriculture, un budget de fonctionnement de **1 142 109 MRU** ce qui ne lui permet pas d'appuyer convenablement les activités liées à la santé animale et à l'encadrement des actions liées à la production, la transformation et/ou la commercialisation des filières d'exportation. Cela dit, le renforcement des moyens humains de la délégation régionale par le recrutement d'un personnel suffisant et de sa logistique à travers l'acquisition de nouveaux moyens de mobilité représente un objectif incontournable si l'on tient à valoriser efficacement les potentialités du secteur de l'élevage dans la région.

Mise en œuvre d'un programme de réalisation d'infrastructures de santé animale

Au Guidimakha, les infrastructures vétérinaires de base sont insuffisantes et inégalement réparties. Plusieurs zones riches en pâturage, notamment dans la partie Nord-Ouest de la région où les points d'eau et les parcs de vaccination, sont peu nombreux, mal réparties et en partie vétustes. Près du quart des parcs de vaccination existants dans la wilaya nécessitent d'être réhabilités. Toutes les pharmacies et dépôts vétérinaires sont concentrés à Sélibaby. Il sera donc nécessaire de mettre en œuvre un programme de réalisation des infrastructures de santé animale à travers la réalisation de 20 parcs de vaccination supplémentaires répondant aux normes techniques en vigueur et d'appuyer la mise en place de 10 pharmacies vétérinaires dans réparties entre les Moughataa de Ghabou, Ould Yengé et Wompou. Il sera aussi nécessaire d'assurer la réhabilitation de tous les parcs de vaccination vétustes dans la région.

Promotion des cultures fourragères

Comme on le sait, le Guidimakha recèle plusieurs ressources hydrographiques pouvant être exploitées pour la promotion et le développement de cultures fourragères, en particulier le long de la vallée et dans les zones humides de la wilaya. La promotion de ces cultures représente une condition indispensable pour le développement d'un élevage de qualité surtout quand on sait que les zones pastorales se rétrécissent et que la wilaya reçoit, tous les ans, des centaines de milliers de bétail transhumants. Dans ce cadre, il sera nécessaire d'appuyer, dans les zones où les terres et l'eau d'irrigation sont disponibles, la mise en place d'au moins 200 ha de cultures fourragères tout en identifiant les spéculations fourragères les plus adaptées aux conditions agro climatiques de la région et disposant de valeur nutritive appropriée.

Mise en place d'un mécanisme de distribution d'aliments de bétail

Parmi les mesures d'accompagnement pour le développement du capital animal, la disponibilité d'aliments de bétail de bonne qualité, appétit par les animaux et ayant un prix abordable par les éleveurs, notamment les plus pauvres, figure parmi les priorités de la région. Pour ce faire, les acteurs locaux avec l'appui de l'Etat devront être amenés à mettre en place un mécanisme de distribution d'aliment de bétail dans les zones de concentration du bétail.

Développer les races productives

Au Guidimakha, l'élevage représente l'un des plus importants potentiels de l'économie productive de la région et peut servir de moyen très efficace pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition qui constituent des caractéristiques marquantes de la région. C'est pourquoi, il sera nécessaire de développer des races productives à travers l'amélioration génétique des troupeaux pour améliorer la productivité et la production du bétail. Des expériences réussies ont été menées dans plusieurs wilayas du pays et il sera possible de procéder à leur duplication au niveau de la région.

Redynamisation les unités de transformation et de conservation du lait existantes dans la région

Au Guidimakha, 7 unités de mini-laiteries installées dans la région connaissent des problèmes d'approvisionnement en lait pour des raisons liées, à la fois, à la saisonnalité de la production laitière qui est importante pendant l'hivernage et de plus en plus faible en saison sèche mais aussi à cause des effets de la transhumance quand les vaches laitières sont en déplacement ailleurs. Pour mitiger ces effets sur l'approvisionnement des unités laitières, il sera nécessaire de les redynamiser à travers la sensibilisation et l'implication des éleveurs des localités avoisinantes à l'alimentation du bétail et la vente de son lait aux mini-laiteries. Parallèlement, il sera aussi nécessaire que les zones où se trouvent ces unités soient choisies parmi les zones

où seront menées les expériences en matière de développement des races productives en lait pour contribuer davantage à un meilleur approvisionnement de ces unités.

Mise en place d'unités de traitement des peaux et cuirs

La filière peaux et cuirs constitue un créneau porteur au Guidimakha et les acteurs locaux et nationaux seront sensibilisés et formés à la collecte et au traitement des peaux et cuirs. Pour permettre une valorisation appropriée de ces produits, les éleveurs seront aussi sensibilisés et formés aux pratiques d'élevage et son environnement pour répondre à la valorisation des peaux et cuirs afin d'éviter de provoquer des défauts dans leur qualité quand ils seront transformés. Dans ce cadre, les opérateurs locaux et nationaux seront encouragés à investir dans la création d'une unité de transformation des peaux à Sélibaby où existe déjà un abattoir répondant aux normes requises pour l'abattage des animaux. Cette action vise à favoriser l'émergence d'une industrie locale et la diversification des activités liées à l'élevage. Des partenaires étrangers seront également approchés pour investir dans cette industrie.

1.3. ENVIRONNEMENT

Au Guidimakha, les ressources environnementales étaient abondantes et variées aussi bien au niveau de la vallée que dans la zone sahélienne du territoire. La wilaya était peuplée par une riche flore et faune de grande taille. Aujourd'hui, on note une disparition de plusieurs espèces victimes du braconnage et des défrichements à des fins agricoles en plus de la pression démographique découlant de la croissance démographique et la sédentarisation des nomades. La wilaya a connu également des cycles récurrents de sécheresse entraînant une réduction progressive des espèces végétales et animales, le tarissement du potentiel hydrique des oueds, des mares et marigots. Ces espèces traduisaient une richesse floristique singulière de son genre et offrait à la wilaya la réputation de refuge, en période de soudure, de bétail provenant d'autres régions du pays.

1.3.1 Programme de conservation et de valorisation de l'écosystème régional

A l'heure actuelle, la wilaya du Guidimakha est confrontée à des multiples défis environnementaux liés aux cycles récurrents de la sécheresse, à la dégradation de la biodiversité, aux systèmes extensifs de production agropastorale et à la surexploitation des ressources naturelles. L'agriculture n'arrive plus à couvrir les besoins d'une population en croissance continue. L'exploitation des produits forestiers non ligneux, jadis source de revenus d'une importante frange de la population se réduit de façon drastique. Pour venir à bout de cette situation, l'objectif de mise en œuvre d'un programme de conservation et de valorisation de l'écosystème régional reste une impérieuse nécessité.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de conservation et de valorisation de l'écosystème régional	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'environnement	Réalisation de 1500 km de pare feux
	Protection des zones de pâturage contre les feux de brousse	
	Redynamisation des AGLCs	AGLCS fonctionnels
	Mise en œuvre d'un programme de reboisement des zones menacées par l'ensablement	60 000 arbres sont implantés

Renforcement des moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'environnement

Au Guidimakha, les ressources humaines et logistiques de la délégation régionale de l'environnement et du développement durable sont très réduites et ne peuvent nullement assurer la couverture des besoins en termes de protection et de gestion de l'environnement. En termes de ressources humaines, la délégation régionale compte seulement 3 Moughataa sur 4 pourvues d'agents forestiers sans moyens de déplacement. Elle est logée dans un local préfabriqué et dispose d'un seul véhicule sans chauffeur et d'une seule motocyclette. C'est pourquoi il est indispensable de doter cette délégation des ressources humaines suffisantes pour assurer la protection des ressources environnementales pour éviter la dégradation des ressources environnementales ainsi que l'acquisition de moyens de mobilités appropriés comprenant notamment des voitures et motos tout terrain. Il sera encore nécessaire de mettre à la disposition de la délégation régionale des moyens financiers susceptibles d'assurer la couverture des besoins en termes d'entretien et de maintenance de la logistique.

Protection des zones pastorales contre les feux de brousse

En dépit des campagnes de sensibilisation organisées régulièrement par les autorités nationales et régionales, chaque année au Guidimakha des centaines voire des milliers d'hectares de pâturages herbacés et ligneux sont ravagés par les feux de brousse. Les moyens mis en œuvre sont insuffisants pour venir à bout de ce fléau qui constitue le premier agent de dégradation et de destruction des pâturages naturels de la région. Pour faire face à ce phénomène hallucinant et galopant, il sera nécessaire de réaliser chaque année 1500 Km linéaires de pare-feux à travers les zones pastorales les plus riches de la région.

Redynamisation et extension des AGLCs pour couvrir la Moughataa de Woumpou

La présence au sein de la wilaya du Guidimakha de 25 Associations de Gestion Locale Collective (AGLC) couvrant les deux tiers de son territoire et dont plusieurs travaillent d'arrache pieds pour protéger l'environnement et les ressources naturelles de la région représente, certes, une bonne opportunité dont n'en bénéficie pas la plupart des wilayas du pays mais à elle seule n'est pas suffisante en raison de la pression croissante sur les ressources naturelles. C'est pourquoi, il sera opportun de redynamiser davantage les 25 AGLC existantes pour les rendre plus fonctionnelles mais aussi il sera nécessaire d'en créer d'autres pour couvrir le territoire de la Moughataa de Wompou qui n'en dispose pas.

Mise en œuvre d'un programme de reboisement des zones menacées d'ensablement

La variabilité climatique et la dégradation du potentiel productif accélèrent le processus de désertification. Les vents de sable, de plus en plus fréquents notamment dans la partie Nord-est de la wilaya, favorisent l'ensablement des terres fertiles et des infrastructures ainsi que l'envasement des mares et plans d'eau. Pour éviter que cette situation ne perdure et/ou s'accélère, il sera nécessaire de mettre en œuvre un programme de reboisement des zones menacées d'ensablement. Dans ce cadre, il sera nécessaire de procéder au cours des 3 prochaines années à la fixation mécanique des sols et biologique de 150 ha à travers la plantation de 60 000 plants. Cette action devra continuer toutes les années suivantes avec un rythme plus important.

1.4. ARTISANAT ET TOURISME

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de promotion des activités de transformation des produits locaux et de valorisation du potentiel touristique	Prendre des dispositions pour inciter les opérateurs à investir dans la région en perspective de la ZECLAF	Au moins deux unités industrielles implantées
	Promouvoir et encadrer les échanges commerciaux transfrontaliers	
	Inventorier le patrimoine touristique régional et le valoriser (investissements publics structurants et incitatifs aux opérateurs privés)	
	Mise en place d'un fonds d'appui pour les artisans	200 coopératives appuyées

Pour valoriser le potentiel commercial de la région, il faudrait mener un plaidoyer soutenu pour que la Mauritanie réintègre la CEDEAO en vue de développer sensiblement les échanges commerciaux avec le Mali et le Sénégal et les autres pays de la sous-région.

Promouvoir et encadrer les échanges commerciaux transfrontaliers

Il faut par ailleurs promouvoir l'installation d'unités industrielles de transformation des produits locaux exportables vers nos voisins, notamment le traitement des viandes, laits, cuirs et peaux, et, dans une moindre mesure, l'agro-industrie, mettre en place des mécanismes de promotion de la production artisanale qui renforcent la formation aux différents métiers et l'accès à des sources innovantes de financement et favoriser l'accès aux marchés d'exportation des produits artisanaux.

Inventorier le patrimoine touristique régional et le valoriser

Aussi, mener une politique volontariste de promotion du tourisme en inventariant le patrimoine touristique régional et le valorisant à travers des investissements publics structurants (routes, énergies, formation, ...) et en incitant les opérateurs privés à investir dans les capacités d'accueil et la mise en place de circuits touristiques qui pourraient être étendues aux régions voisines en Mauritanie mais aussi au Mali et au Sénégal en utilisant l'aéroport de Sélhibaby et adopter des mesures incitatives pour promouvoir le tourisme national et celui de la diaspora installée en Europe.

Mise en place d'un fonds d'appui pour les artisans

Mettre en place en collaboration avec le projet de promotion de l'artisanat un fonds d'appui pour les artisans du Guidimatha orienté vers le financement d'activités qui mettent en valeur le potentiel régional tout en répondant aux besoins locaux.

1.5. HYDRAULIQUE

En matière d'hydraulique, sur le court terme, l'objectif sera d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain et rural de l'ordre de 60% en investissant dans l'amélioration de la production, la mise aux normes, l'extension des réseaux d'eau et le renforcement des structures de gestion et de suivi de l'hydraulique. En milieu scolaire l'objectif est le raccordement de 50% des écoles à une AEP, tandis que pour l'hydraulique pastorale, il s'agit de la réalisation de 40 nouveaux points d'eau pastoraux

1.5.1. Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu urbain

Selon l'EPCV, l'offre de service en eau potable au Guidimagha n'était, en 2019, que de 44% ce qui en fait de la région, en comparaison avec les autres wilayas du pays, la wilaya qui enregistre le taux d'accès à l'eau potable le plus bas du pays dont la moyenne nationale est de 64.8%. Dans le cadre du programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu urbain, l'objectif sera d'atteindre 60% à travers la mise aux normes et l'extension des réseaux d'eau des centres urbains et la réalisation d'un système d'AEP pour la localité de Ghabou.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu urbain	Mise aux normes et extension des réseaux d'eau des centres urbains Renforcement du système d'AEP de Ghabou et son extension aux localités environnantes	Taux d'accès eau potable 60%

1.5.2. Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu rural

Au Guidimakha, selon les données du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA), le taux d'accès à l'eau potable, en milieu rural, n'est que de 21% bénéficiant à 105 localités desservies sur les 500 localités de plus de 50 habitants que compte la wilaya. Pour améliorer cette situation, le programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu rural portera ce taux à 60% à travers le raccordement de toutes les localités situées sur le tracé Gouraye-OuldYengé à l'AEP de Kiffa, l'extension de la capacité du système de l'AEP de Selibaby et le raccordement de toutes les localités de la Moughataa ainsi que la réalisation d'un système d'AEP à Wompou et le raccordement de toutes les localités de la Moughataa.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu rural	Raccordement des localités situées sur le tracé Gouraye-Ould Yengé à l'AEP de Kiffa Extension de la capacité du système d'AEP de Selibaby et raccordement des localités de la Moughataa Réalisation d'un système d'AEP à Wompou et raccordement de toutes les localités de la Moughataas	Taux d'accès eau potable 60%

1.5.3. Programme d'eau en milieu scolaire

En milieu scolaire, selon les données du rapport de clôture de la DREN du Guidimakha pour l'année 2021, peu d'écoles sont branchées à un réseau d'alimentation en eau potable. En conséquence, le programme d'eau en milieu scolaire se propose le raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves ce qui permettra de raccorder 50% des écoles à une AEP.

Programme	Intervention	Indicateur cible
-----------	--------------	------------------

Programme d'eau en milieu scolaire	Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves	50% des écoles sont raccordées à une AEP
------------------------------------	---	--

1.5.4. Programme d'eau pastorale

Au Guidimakha, les points d'eau utilisés pour l'abreuvement du cheptel représentent 62 points d'eau dont 18 réservés au bétail et 44 points d'eau mixtes combinant l'abreuvement du bétail et l'approvisionnement en eau des populations locales. Cette situation devient dans certaines périodes difficiles compte tenu de la baisse de la production d'eau, obligeant les éleveurs à se déplacer à la recherche de points d'eau loin de leur lieu de résidence. Par ailleurs, l'utilisation des points d'eau, généralement non protégés, pour les besoins domestiques et pour l'élevage est une source de maladies hydriques. Pour ce faire, le programme d'eau pastorale de la région portera sur la réalisation d'un programme de 40 nouveaux points d'eau pastoraux dans les zones de concentration du bétail.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'eau pastorale	Réalisation d'un programme de forages et puits pastoraux dans les zones de concentration d'élevage	40 nouveaux points d'eau sont réalisés

1.5.5. Programme de renforcement des structures de gestion et de suivi de l'hydraulique

Les intervenants dans le domaine de l'hydraulique sont nombreux au niveau de la région (structures publiques, société civile, privés), mais il n'existe pas de cadre régional de coordination des acteurs ce qui a conduit à une grande anarchie en termes d'investissement hydrauliques. Les différents intervenants dans le domaine agissent sans coordination avec le Ministère de l'Hydraulique ni avec son service régional contrairement aux dispositions du code de l'eau qui stipulent que la mise en place d'ouvrages hydrauliques doit faire l'objet d'une autorisation fixée par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de l'Hydraulique et de l'Aménagement rural. La planification en matière d'infrastructures hydrauliques est inexistante et chaque intervenant opère selon ses propres objectifs. Les priorités fixées au niveau régional ne sont pas respectées lors de la mise en œuvre des projets, certains villages sous-peuplés disposent de plusieurs forages tandis que d'autres surpeuplés s'approvisionnent à partir de points d'eau non protégés. Pour mettre fin à ce situation, le programme de renforcement des structures de gestion et de suivi de l'hydraulique mettra en place une structure régionale de maintenance des mini-réseaux d'AEP pour pouvoir intervenir, au besoin, dans moins de 24 heures, un comité régional de l'hydraulique pour assurer la coordination des activités, impliquera les acteurs régionaux dans le suivi des délégataires de service en révisant les conventions et renforcera les moyens humains et financiers de la direction régionale de l'hydraulique et de l'assainissement.

Programme	Intervention	Indicateur cible
-----------	--------------	------------------

Programme de renforcement des structures de gestion et de suivi de l'hydraulique	Mise en place d'une structure régionale de maintenance des mini-réseaux d'AEP	Temps d'intervention moins de 24 h
	Mise en place d'un comité régional de l'hydraulique	
	Revoir les conventions avec les délégataires de services pour impliquer les acteurs régionaux dans le suivi de ces opérateurs	Conventions de délégation révisées
	Renforcer les moyens humains et financiers de la délégation régionale de l'hydraulique	

1.6. ENERGIE

Dans le domaine de l'accès aux énergies, l'objectif visé est d'accroître considérablement l'offre en matière d'électricité pour atteindre un taux d'électrification de 80% et réduire l'utilisation du bois pour la cuisson en atteignant un taux de butanisation de 20%

1.6.1. Programme d'électrification des centres urbains et ruraux

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'électrification des centres urbains et ruraux	Réalisation de la boucle 33 KV Kaedi-Gouraye-M'Bout	Taux d'accès à l'électricité 80%
	Réalisation de la ligne 33 KV Sélibaby-Kiffa	
	Réalisation du réseau électrique du projet BEST	

Les actions proposées dans le cadre de ce plan d'actions sont déjà prévues par le Ministère de l'Energie des Mines et du Pétrole. Il s'agira essentiellement pour la Région de suivre de près l'état d'avancement de ces trois projets dont les données se présentent comme suit :

La boucle 33 kV entre Kaédi-Gouraye-Mbout qui électrifiera 18 nouvelles localités (Agoueinit, Artmou, Tachott, Keninkoumou, Koumba Ndaw, Toundou, Mballe, Hassi Amar, Baidiame, Diogountourou, Ghabou, Guemou, Archane, Woumpou, Seni Diari, Lislame, Sountiou). Le financement de ce projet a été obtenu auprès du Fonds Kowetien de trente millions de Dinars Kowetien. Les dossiers d'appels d'offres sont en phase d'élaboration avec l'objectif d'un lancement rapide suivant les modalités convenues avec le bailleur de fonds

La ligne 33 kV Sélibaby-Kiffa qui électrifiera 18 nouvelles localités (Souvi, Sed Elma, Elkitane, Amaga El Mokhtar Ould Boubabca, Saidou Ehel Sidi, El Melga Edebay, Elmelga 2, Leboira, Teghada, El Med Ould Jiddou, Ehel Mbarek, Teidouma Zbeiratt, Laebouli, Kalinioro, Chelkha Edakhma, Gourvava, Lehraj, Lehraj Demdem). La réalisation de cette ligne a été attribuée à l'entreprise SINOHYDRO, sur financement de l'OMVS de dix millions de dollars. Les travaux ont accusé un retard en raison des conséquences de la pandémie COVID19 sur les circuits d'approvisionnement.

Projet BEST : alimentation des localités situées sur un rayon de 100 km des postes OMVS en Mauritanie. Ce projet est cofinancé par la Banque Mondiale et la CEDEAO pour un montant de 90 000 000 de dollars, le bureau d'étude vient d'être recruté et l'Unité de gestion du projet a été mise en place.

1.6.2. Programme de promotion du gaz butane

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de promotion du gaz butane	Mise en place d'un mécanisme de promotion de l'utilisation du gaz butane	Taux utilisation gaz 20%

Pour améliorer l'utilisation du gaz butane, il est proposé de mettre en place un mécanisme de promotion à travers une distribution gratuite de bouteille et la multiplication des points de ventes au niveau de toutes les communes tout en assurant le respect des normes, notamment le poids des bouteilles.

1.7. TRANSPORT

L'objectif de cette composante est d'améliorer considérablement la circulation des biens et personnes au sein de la Wilaya à travers la réalisation de 340 km de routes bitumées suivant un tracé optimal qui relie les plus grands centres urbains et permet l'accès aux zones de production.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de désenclavement régional	Elaborer un schéma directeur de désenclavement	450 km de routes bitumées
	Réalisation de la route Ould Yengé-Selibaby- Ghabou	
	Réalisation de la route Maghama-Wompou-Gouraye	
	Réalisation de la route Bouanze-Daffort-Tektake-Ould Yengé	
	Aménagement de la route Lahraj-Ould Yengé	
	Aménagement de la route Arr-Selibaby	
	Aménagement de la route Hassi Chegar-Selibaby	
	Aménagement de la route Ould Mbonny-Route nationale	
	Création d'une brigade d'entretien routier	
Programme de renforcement des échanges transfrontaliers	Aménagement d'un débarcadère pour le transport fluvial à Gouraye	

La complexité de la situation d'enclavement du Guidimatha, qui est l'une des Wilayas les plus enclavées, nécessite la réalisation d'un schéma directeur de désenclavement pour définir les tracés optimum des routes et les prioriser en fonction des données socio-économiques.

Ceci étant, les différents débats et constants ont permis de dégager un certain nombre de routes à aménager qui se présentent comme suit :

La réalisation de la route Kankossa-Ould Yengé-Selibaby-Ghabou permettra de relier la Wilaya à la zone Est du pays et désenclaver la plus grande partie des localités des Moughataas de Ould

Yengé et Ghabou situées sur cet axe. Le financement de cette route est acquis, le processus de sélection des entreprises est en cours.

La réalisation de la route Maghama-Wompou-Gouraye permettra de relier la Moughataa de Wompou au réseau régional tout en créant une connexion avec la Région du Gorgol à travers Maghama. Cette route se justifie par le nombre importants de localités qui seront désenclavés en plus de la valorisation du potentiel agricole de cette zone où se situent les plus grandes superficies irrigables.

Pour la partie Nord-ouest, la réalisation d'une route reliant Bouanze à la Route Ghabou Ould Yengé et passant par Dafort Tektake, permettra de résoudre les difficultés de déplacement des populations de ces localités et aura un grand impact sur le développement des activités économiques.

D'autres axes devront être aménagés à travers la réalisation d'ouvrage de franchissement, notamment pour relier Lahraj à Ould Yengé et Arr à Selibaby en plus d'Ould Mbony-route nationale.

Pour garantir la fonctionnalité du réseau routier, il est proposé de créer une brigade d'entretien dont l'objectif est de maintenir la fluidité du transport, en particulier durant l'hivernage.

Le transport fluvial constitue une opportunité qui doit être développée aussi bien au sein de la région qu'avec les pays voisins. La création d'un débarcadère à Gouraye contribuera au développement de ce type de transport. La région doit faire un plaidoyer auprès du Ministère de l'Equipement pour la délocalisation du bac de Rosso qui devrait cesser de fonctionner dès la mise en service du pont de Rosso.

Levier 2 : Développer l'accès aux services sociaux de base

2.1 COMPOSANTE EDUCATION

Pour assurer une éducation de qualité pour tous les enfants du Guidimagha, il faudrait agir à la fois sur la gouvernance du secteur, la qualité du service et la réponse à la forte demande éducative. Dans ce cadre, le plan d'action propose une série de programme dont la mise en œuvre devrait permettre l'atteinte des objectifs escomptés. Il s'agit de : i) Programme d'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant, ii) Programme de promotion de l'enseignement préscolaire, iii) Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement, iv) Programme de mise aux normes des établissements scolaires, v) Programme de renforcement de la scolarité des enfants vulnérables et iv) Programme de renforcement des capacités d'accueil du centre des structures de formation professionnelle.

2.1.1. Programme de promotion de l'enseignement préscolaire

Programme	Interventions	Indicateur cible
Programme de promotion de l'enseignement préscolaire	Créer des jardins d'enfants publics dans toutes les capitales communales	10% des enfants fréquentent le préscolaire
	Introduire au niveau des écoles une classe préparatoire pour les enfants de 5 ans	
	Appuyer les jardins d'enfants communautaires	
	Inciter le secteur privé à investir dans l'enseignement préscolaire	
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance du préscolaire	

Renforcer le programme des Mahadras pilotes

Ce programme comporte cinq principales interventions dont la mise en œuvre devrait permettre sur la durée du plan d'action d'atteindre un taux de fréquentation du préscolaire de 10%.

La sensibilisation des parents sur l'importance du préscolaire et son rôle dans la préparation des enfants pour la phase scolaire doit être une activité prioritaire pour toucher le plus grand nombre de ménages. La société civile pourra contribuer à la campagne de sensibilisation dans le cadre d'une approche qui mobilise l'ensemble des acteurs.

L'accroissement de l'offre dans le préscolaire passe nécessairement par la création au niveau des 17 capitales communales de jardins d'enfants avec une capacité permettant d'absorber la demande. Au niveau des grandes villes, il s'agira de créer plusieurs jardins. Cette activité devra se faire en étroite collaboration entre le MASEF, les communes et les acteurs intervenants dans le domaine de la petite enfance au niveau de la wilaya.

Par ailleurs, comme prévu dans le cadre de la nouvelle réforme de l'éducation, il faut faire un plaidoyer pour la création de classes préparatoires au niveau du primaire pour les enfants de 5 ans. Cette action doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de promotion du préscolaire engageant tous les acteurs, notamment le MASEF.

Dans le même sens, et afin de renforcer la capacité d'offre, il est proposé d'encourager et d'appuyer les initiatives communautaires existantes en matière de garderies. L'expérience de l'UNICEF dans ce domaine, à travers son programme d'appui au préscolaire, pourra être capitalisée.

Etant donné le nombre important d'enfants en âge du préscolaire, il faudrait en plus de l'offre publique, inciter les acteurs privés à investir dans ce domaine à l'image des écoles privés. Néanmoins, des dispositions doivent être prises pour faciliter l'accès de tous les enfants à ce service et garantir la capacité des opérateurs.

Pour accompagner cette dynamique, il faudra procéder à la formation d'un nombre suffisant de moniteurs et monitrices. Le centre de formation du MASF à Selibaby peut contribuer à cette formation.

L'enseignement originel doit être appuyé afin d'améliorer les conditions de scolarité des enfants et des passerelles mises en place pour permettre aux enfants d'intégrer facilement l'enseignement formelle. L'expérience des Mahadras pilotes doit être évaluée et étendue pour toucher le plus grand nombre de Mahadras.

2.1.2. Programme d'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant	Mise en place d'un Comité Régional de coordination de l'éducation	Taux de complétude de 75%
	Révision de la carte scolaire régionale	
	Révision du plan type des écoles pour inclure des logements pour enseignants	Taux d'absentéisme de 5%
	Promouvoir les initiatives communautaires d'accueil et de motivation des enseignants	
	Augmenter le budget de fonctionnement de la DREN	

L'une des contraintes de l'enseignement au niveau du Guidimatha reste le nombre important d'écoles incomplètes et le fort taux d'absentéisme des enseignants. Ceci dit, l'amélioration de la qualité de l'enseignement ne peut se faire sans tenir compte de cette réalité. Ainsi le programme proposé vise à réduire considérablement le taux d'absentéisme des enseignants à 5% et rehausser le nombre d'écoles complètes à 75%.

Mise en place d'un Comité Régional de coordination de l'éducation

Pour renforcer la gouvernance du système éducatif au niveau de la région il est proposé de créer un comité régional chargé du suivi de l'éducation comportant l'ensemble des acteurs et dotés des moyens et outils lui permettant d'assurer sa mission de coordination et de suivi. La mise en place de cette instance permettra sans nul doute d'organiser les interventions dans le domaine de l'éducation et de traiter toutes les questions qui entravent le bon déroulement de la scolarité. L'implication des comités de gestion des écoles est indispensable pour assurer un fonctionnement adéquat de ces écoles. La redynamisation et l'accompagnement de ces comités ont pour objectif de garantir l'effectivité de l'enseignement au niveau des écoles en supervisant l'assiduité du personnel tout comme en prenant en charge les dépenses minimales de fonctionnement.

Révision de la carte scolaire régionale

La réalisation d'une carte scolaire, suivant des critères objectifs loin de toute interférence, est de nature à mieux organiser l'offre et rationaliser les moyens existants. Pour donner une force de loi à cette carte et faire respecter son application, des dispositions réglementaires sont nécessaires à travers une validation par la plus haute autorité possible au niveau national en plus de la mise en place d'un mécanisme protégée de sa révision. Le respect de cette carte permettra de réduire considérablement les écoles non utiles, d'orienter le personnel et les moyens selon les besoins réels.

Révision du plan type des écoles pour inclure des logements pour enseignants

S'agissant de la rétention des enseignants, il est proposé de créer des conditions décentes notamment dans les zones rurales dépourvues de toute infrastructure. Pour les futures constructions, prévoir systématiquement un logement pour le personnel, mais avant cela inciter les initiatives locales pour disponibiliser un logement pour les enseignants.

Promouvoir les initiatives communautaires d'accueil et de motivation des enseignants

Les initiatives communautaires pour l'hébergement des enseignants doivent être motivées afin de créer des conditions favorables pour la fixation des enseignants, notamment au niveau des zones rurales où le taux d'absentéisme est trop élevé. Les communes et les COGES doivent être mobilisés pour accompagner ces initiatives là où le besoin se ressent.

Augmenter le budget de fonctionnement de la DREN

Le renforcement des moyens humains et financiers de la DREN est indispensable pour assurer un suivi régulier des centaines d'établissements que compte la Wilaya. La configuration actuelle de la DREN réduit fortement ses capacités de suivi, d'où la nécessité de nouveaux profils disposant de compétences en matière de suivi et d'analyse et capables d'assurer un reporting suivant les outils modernes.

2.1.3. Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement

L'objectif visé à travers ce programme est de rehausser la qualité de l'enseignement pour atteindre un taux de réussite au baccalauréat de 30%. Il faut rappeler que l'année dernière ce taux était de 8%, en moyenne, alors que dans certains établissements il était nul.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement	Mettre en place un système de récompense des enseignants basé sur le niveau d'apprentissage des élèves	Taux de réussite au bac de 30%
	Disponibilisation des manuels et outils pédagogiques	
	Mobiliser un nombre suffisant d'enseignants	
	Assurer une formation continue des enseignants	

Dans ce cadre quatre principales interventions sont proposées ; le principe de la récompense des meilleurs enseignants, la disponibilisation des outils pédagogiques, le plaidoyer pour l'affection d'un nombre suffisant d'enseignants et leur formation continue.

Mettre en place un système de récompense des enseignants basé sur le niveau d'apprentissage des élèves

La mise en place d'un système de récompense des enseignants basé sur le niveau d'apprentissage des élèves a pour but de motiver les enseignants et créer une compétition dont l'objectif final est d'améliorer la qualité des cours dispensés. Des outils d'évaluation spécifiques seront nécessaires pour conduire cette évaluation qui doit être réalisée par un personnel hors établissement en vue de garantir une certaine transparence. Les collectivités territoriales (communes et la région) peuvent être sollicitées pour le financement de cette activité.

Disponibilisation des manuels et outils pédagogiques

La question de la disponibilité des manuels pour les enfants et les outils pédagogiques pour les enseignants est prioritaire pour aider les enfants à mieux comprendre les cours et permettre aux enseignants de préparer les cours selon les normes pédagogiques. L'implication des comités de gestion des écoles dans la gestion des manuels est indispensable pour garantir l'accès effectif des élèves et éviter que ces manuels ne finissent sur le marché noir.

Mobiliser un nombre suffisant d'enseignants

Le gap important en termes d'enseignants doit être comblé à travers un plaidoyer au niveau central pour accorder la priorité au Guidimaga en affectant l'effectif d'enseignants nécessaire avec une préférence pour les ressortissants de la wilaya pour garantir la stabilité et l'engagement. Au niveau régional, l'affectation du personnel doit se faire selon des critères objectifs loin de toute considération subjective.

Assurer une formation continue des enseignants

La réalisation de formations continues au profit des enseignants est devenue une nécessité compte de l'évolution du contexte et du faible niveau de certains d'entre eux. Ainsi, il est proposé de réaliser des formations continues suivant un programme élaboré selon les besoins spécifiques des enseignants de la région. La qualité des formateurs, la période de la formation sont déterminantes dans la réussite de cet exercice.

2.1.4. Programme de mise aux normes des établissements scolaires

Créer un environnement scolaire sain est une nécessité pour améliorer le niveau de scolarisation. Dès lors l'objectif de cette composante est de rehausser le TNS du primaire à 70% et celui du secondaire à 30%. Il faut rappeler qu'actuellement ils sont respectivement de 54% et 20.5%.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de mise aux normes des établissements scolaires	Construire 1 005 salles de classes	TNS primaire 70%
	Fourniture de 12 000 tables bancs	
	Construction de 131 unités de latrines	
	Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves	
	Création de 210 cantines scolaires	TNS secondaire 30%

Programme de construction de salles de classes

Le besoin actuel en termes de salles de classes est évalué à 1005 salles pour les différents niveaux primaires et secondaires. La programmation de ces infrastructures doit se faire selon les indications de la carte scolaire en accordant la priorité aux écoles en congestion et celles complètes. L'implication du comité régional de l'éducation est indispensable pour orienter les interventions en matière d'infrastructures. D'ailleurs, un programme de constructions scolaires doit être établi et diffusé auprès des différents bailleurs potentiels pour garantir le respect des priorités de la région dans ce domaine.

Equipement en table bancs de tous les établissements scolaires

De nos jours, il est inconcevable de voir des enfants assis à même le sol durant les heures de classes. Pour mettre fin à cette situation, désolante, il faudra disponibiliser environ 12 000 tables bancs. La question de la maintenance de ces tables bancs et des infrastructures scolaires d'une façon globale doit être abordée à travers la responsabilisation du comité de gestion. Ainsi un fonds d'entretien doit être dégagé annuellement pour couvrir ces frais et éviter les dommages qui conduisent à la perte totale des tables bancs. Un contrat peut être passé avec l'école de formation professionnelle pour des missions annuelles de réparation des tables bancs et autres équipements scolaires.

Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves

L'indisponibilité de l'eau au niveau des établissements est un facteur qui influe la fréquentation scolaire notamment pour les enfants, les filles et même le personnel enseignant. En effet, la disponibilité de l'eau est indispensable pour les différents besoins (hygiène, boisson) surtout pendant la saison chaude. Pour améliorer les conditions de scolarité, il est proposé de raccorder au réseau d'AEP toutes les écoles complètes ou celles dont l'effectif est de 200 élèves. Les communes ainsi que les comités de parents d'élèves doivent être engagés pour contribuer à cet effort, en particulier la prise en charge des frais récurrents.

Création de 210 cantines scolaires

Parmi les facteurs qui jouent en faveur de la fréquentation scolaire, on note la question des cantines, notamment pour les enfants issus des ménages pauvres. Ceci étant, il est proposé de créer 210 cantines scolaires qui couvrent l'ensemble des établissements ayant des effectifs

importants et situés dans des zones de pauvreté. Le programme TAAZOUR peut contribuer à la réalisation de cette activité.

2.1.5. Programme de renforcement de la scolarité des enfants vulnérables

Selon les données de l'ERSIP 2020, 46,8% des enfants en âge d'aller à l'école primaire et 44,6% de ceux ayant l'âge du premier cycle du secondaire ne sont pas scolarisés. Ces taux de déperdition scolaire sont des plus élevés du pays. L'importance du taux de déperdition scolaire s'explique par la qualité de l'offre d'enseignement et par des pratiques sociales défavorables au bien-être de l'enfant et à son développement. Ainsi, la forte prévalence de la pauvreté conduit plusieurs familles à retirer leurs enfants de l'école pour les aider dans les travaux des champs ou exercer d'autres activités, parfois dangereuses, qui améliorent le revenu familial.

Pour inverser cette tendance, ce programme propose un certain nombre d'activités dont la mise en œuvre est censée réduire le taux de déperdition à 30% sur la période du plan d'actions.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement de la scolarité des enfants vulnérables	Accorder des subventions mensuelles pour les ménages les plus pauvres pour encourager la scolarisation des enfants	Taux d'enfants hors écoles 30%
	Créer des cours de renforcement de niveau au profit des enfants en difficultés	
	Créer des établissements pour enfants vivant avec des handicaps	

Les interventions porteront sur l'appui des ménages pauvres, des cours de renforcement de niveau et la création d'un établissement pour enfants handicapés.

Accorder des subventions mensuelles pour les ménages les plus pauvres pour encourager la scolarisation des enfants

Afin de réduire le nombre d'enfants hors écoles, qui est de 46,7% selon les données de l'EPCV 2019, il faudra mettre en place un mécanisme d'appui pour les familles pauvres dont les enfants sont les plus touchés par ce phénomène. Cette action peut être réalisée en collaboration avec TAAZOUR à travers son programme Takavoul. Le nombre de familles bénéficiaires et les modalités de suivi des enfants doivent être définis et approuvés par le comité régional de coordination de l'éducation.

Créer des cours de renforcement de niveau au profit des enfants en difficultés

Il s'agit d'organiser au niveau de tous les établissements scolaires des cours de renforcement de capacités pour les enfants dont le niveau est jugé trop bas. Cette action doit engager, les collectivités territoriales, les COGES, les enseignants et la société civile.

Créer des établissements pour enfants vivant avec des handicaps

Dans un premier temps, il est proposé de créer au niveau de Selibaby à titre expérimental un établissement pour l'enseignement des enfants vivant avec des handicaps. L'existence d'une

initiative au niveau national pour la promotion de ce type d'enseignement doit être saisie par les acteurs locaux pour intégrer le Guidimagh dans la zone cible.

2.1.6. Programme de renforcement des capacités d'accueil du centre des structures de formation professionnelle

La formation professionnelle constitue un élément important du système éducatif et devrait par conséquent recevoir les moyens nécessaires pour accueillir et former les milliers de jeunes qui chaque année abandonnent l'école. La formation de ces jeunes, dont le nombre devient de plus en plus important, requiert un large programme de formation dont le contenu et les objectifs doivent être définis suivant les besoins du marché national et régional.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement des capacités d'accueil du centre des structures de formation professionnelle	Renforcer les capacités d'accueil de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Selibaby	200 jeunes formés par an
	Réaliser un programme annuel de formation pour 1000 jeunes	

Renforcer les capacités d'accueil de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Selibaby

Le diagnostic a montré le rôle important que joue cette école en matière de formation professionnelle, en dépit des moyens limités. Ainsi, il est impératif de renforcer les moyens de cet établissement et de revoir son mode organisationnel et ses outils et méthodes d'enseignement dans le cadre d'une réflexion globale de promotion de l'enseignement technique et professionnel. Les partenariats avec le privé et les projets de développement doivent être encouragés pour à la fois appuyer l'école et aussi afin d'adapter les formations aux besoins du marché local.

Réaliser un programme annuel de formation pour 1000 jeunes

Pour absorber en partie le nombre important d'enfants hors écoles et répondre à la forte demande, il est proposé d'intensifier la formation professionnelle en augmentant la capacité d'accueil de l'école de formation. Un effectif de 200 élèves par an semble être raisonnable dans le cadre d'une phase pilote. Des mesures d'accompagnement des élèves post-formation nécessaires pour faciliter leur insertion, des conventions peuvent être passées entre l'école et les acteurs privés régionaux.

2.2. COMPOSANTE SANTE

Dans le domaine de la santé, l'objectif du plan d'actions est de réduire la mortalité infanto-juvénile, améliorer la santé maternelle, mise aux normes des formations sanitaires, améliorer l'accès et la qualité des soins et assurer une meilleure gouvernance du secteur au niveau de la région.

2.2.1. Programme de santé infantile

Programme	Intervention	Indicateur cible

Programme de santé infantile	Doter 16 postes de santé de chaines de froid et de kits solaires	Taux des enfants ayant reçu les vaccins appropriés pour le groupe d'âge: 40%
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la vaccination notamment au niveau des zones rurales	
	Organiser des campagnes de vaccination mobiles au profit des zones enclavées et des localités situées à plus de 30 mn d'une FOSA	
	Equiper les centres de santé d'équipements et produits nécessaires pour la prise en charge de nouveaux nés	Nombre de décès de nouveaux nés enregistrés
	Promouvoir les pratiques alimentaires optimales du nouveau-né et du jeune enfant	MAG 11%
	Renforcer les capacités des CRENI/CRENA et les moyens mis à leur disposition pour le traitement des enfants malnutris.	

L'objectif de ce programme est d'arriver d'ici 2025 à un taux de mortalité infanto-juvénile de 30 pour mille à travers :

Equipement des 16 postes de santé de chaines de froid et de kits solaires

Assurer un approvisionnement régulier des FOSA en vaccins et la mise en place de 16 chaines de froids au niveau des postes déficitaires. Ces mesures sont de nature à améliorer la vaccination de routine des enfants et réduire par conséquent les risques de mortalité.

Organiser des campagnes de sensibilisation sur la vaccination notamment au niveau des zones rurales

Les campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour faire comprendre aux populations les risques encourus par les enfants non vaccinés et les bienfaits de la vaccination. Ces campagnes doivent être organisées en collaboration avec les acteurs de la société civile tout en utilisant des outils de communication appropriés.

Organiser des campagnes de vaccination mobiles au profit des zones enclavées et des localités situées à plus de 30 mn d'une FOSA

Il a été constaté que les populations situées à une distance plus ou moins éloignée des FOSA ont tendance à ne pas vacciner leurs enfants. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation dont le cout de transport pour des populations pauvres et l'occupation par les tâches ménagères des femmes. Ainsi, il est devient impératif pour assurer une grande couverture vaccinale d'organiser des campagnes pour les vaccins de routine pour couvrir les zones situées au-delà de 30 mn des FOSA.

Equiper les centres de santé d'équipements et produits nécessaires pour la prise en charge de nouveaux nés.

L'une des principales causes de la mortalité des nouveaux nés est le manque d'équipement pour la prise en charge en cas de complications en plus de l'absence d'un personnel qualifié dans ce domaine au sein des FOSA en dehors des centres urbains. D'où la nécessité d'équiper toutes les FOSA d'équipements nécessaires pour la prise en charge et d'organiser des sessions de formation pour le personnel.

Lutter contre la malnutrition

Les taux de malnutrition au niveau du Guidimagh sont très élevés. Ces taux élevés sont liées à des causes immédiates au nombre desquelles on distingue les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants non encore optimales et la fréquence des maladies infectieuses et parasitaires; et à des causes sous-jacentes qui comprennent (i) l'insécurité alimentaire, (ii) l'insuffisance d'accès et d'utilisation des services préventifs et curatifs de santé et de nutrition par les enfants, les adolescentes et les femmes ainsi que (iii) les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement.

Pour lutter contre la malnutrition qui sévit au Guidimagh il faut agir sur plusieurs aspects dont les plus importants sont ; l'allaitement maternel à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation sur les bienfaits de l'allaitement, l'appui des systèmes locaux de production vivrière et le renforcement des capacités et des moyens des CRENIs et CRENAs pour la prise en charge des enfants malnutris.

2.2.2. Programme d'amélioration de la santé maternelle

L'objectif de ce volet santé maternelle est d'atteindre d'ici 2025 un taux de CPN 4 de 50%, un taux d'accouchement dans les structures sanitaires de 65% et un taux de 30% pour l'utilisation des méthodes contraceptives.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'amélioration de la santé maternelle	Création d'une unité de santé mobile dans toutes les Moughataas	Taux de CPN4 de 50%
	Doter tous les postes de santé viables de sages-femmes et d'infirmiers.	Taux d'accouchement dans les structures sanitaires 65%
	Sensibiliser les populations, notamment les jeunes filles et femmes, sur les avantages de la planification familiale, vulgariser les méthodes contraceptives et rendre accessibles sans coûts les moyens contraceptifs	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives de 30%

Création d'une unité de santé mobile dans toutes les Moughataas

La création d'une unité de santé mobile équipée d'équipements pour les tests de certaines pathologies et disposant de moyens pour administrer des vaccins et organiser des consultations pour les femmes et les enfants, permettra sans nul doute d'améliorer l'accès des populations pauvres aux soins nécessaires. Il s'agit ainsi de disposer d'une équipe composé d'un médecin, un infirmier et une sagefemme qui organiseraient des visites hebdomadaires suivant un planning permettant de couvrir tout le territoire de la Moughataa en moins de deux mois.

Doter tous les postes de santé d'accoucheuses et d'infirmiers spécialisés

Pour améliorer le taux d'accouchements au niveau des structures sanitaires et éviter les risques liés aux accouchements à domicile et dont le nombre semble être important au Guidimagh (50%), il faudra améliorer l'offre sanitaire, notamment en augmentant le nombre de personnel qualifié et le dispatcher suivant les besoins des FOSA. Des campagnes de

sensibilisation seront nécessaires pour convaincre les femmes de bien suivre les consultants prénatales et postnatales.

Vulgariser les méthodes contraceptives et rendre accessibles sans coûts les moyens contraceptifs

La question de la planification familiale pose un réel défi au niveau de la région avec un taux de fécondité assez élevé. Les efforts doivent être doublés pour mieux vulgariser les bienfaits de la planification familiale tout en disponibilisant les outils de contraception. Ces questions sensibles pour une société traditionnelles doivent être traitées avec une certaine prudence en mobilisant les leaders locaux.

2.2.3. Programme de mise aux normes des infrastructures sanitaires et d'amélioration de l'accès aux soins

Le diagnostic a mis en exergue l'état de vétusté d'un nombre important de FOSA en plus du manque d'équipements nécessaires pour offrir des services de qualité. La faible fréquentation des FOSA est en lien avec cet état, d'où l'objectif de ce volet qui vise à améliorer la fréquentation à travers une mise aux normes des FOSA, une plus grande couverture de l'assurance maladie et le renforcement du personnel médical.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de mise aux normes des infrastructures sanitaires et d'amélioration de l'accès aux soins	<p>Mise aux normes et équipements des 8 centres et 16 postes de santé et mettre à leur disposition le personnel médical et paramédical nécessaire pour assurer leur fonctionnement régulier</p> <p>Renforcer les plateaux techniques de l'Hôpital régional et la mobilisation de médecins spécialistes pour l'hôpital de Selibaby</p> <p>Rendre opérationnelle l'assurance maladie des groupes vulnérables et l'élargir pour couvrir le plus grand nombre de ménages pauvres</p> <p>Redynamiser le système de recouvrement des couts des médicaments</p>	Taux de fréquentation des FOSA 75%

Mise aux normes et équipements des 8 centres et 16 postes de santé

Cette intervention devrait permettre d'équiper toutes les FOSA déficitaires. Ces équipements permettront à ces structures d'offrir les soins de base pour les populations et diminuer la pression sur les structures départementales. La fonctionnalité de ces équipements nécessitera la mise en place de moyens humains et matériels pour assurer la maintenance. Par ailleurs, des travaux de réfection et d'extension seront réalisés au niveau de ces FOSA pour qu'elles répondent aux normes exigées en matière de santé en plus de la disponibilité de l'eau et de l'électricité.

Renforcer les plateaux techniques et le personnel de l'Hôpital régional de Selibaby

L'hôpital régional de Selibaby reste la pierre angulaire du dispositif de santé au niveau de la région malgré les insuffisances en matière d'équipements et de personnel. La faible offre de service au niveau de cet établissement conduit les populations à se déplacer vers le Mali et le Sénégal à la recherche de soins de qualité. L'hôpital dispose d'un bâtiment en cours de réalisation, néanmoins il manque d'équipements et surtout de médecins spécialisés. Ainsi, la mise aux normes de cet hôpital devient une urgence pour la Wilaya qui se caractérise par la pauvreté et l'enclavement.

Rendre opérationnelle l'assurance maladie des groupes vulnérables et l'élargir pour couvrir le plus grand nombre de ménages pauvres

L'assurance maladie dont bénéficiait certains ménages pauvres au niveau de la Wilaya, dans le cadre du programme de TAAZOUR, semble être inactive selon certains bénéficiaires rencontrés. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires n'est pas proportionnel au niveau de pauvreté de cette Wilaya, lequel s'est beaucoup amplifié en raison des conséquences de la COVID19.

Redynamiser le système de recouvrement des couts des médicaments

La redynamisation du système de recouvrement des couts qui existait auparavant semble être la solution appropriée pour permettre un accès des populations aux médicaments, en particulier ceux vivant dans les zones rurales. Le nouveau système doit capitaliser les échecs du passé pour garantir son efficacité.

2.2.4. Programme de renforcement du dispositif régional de suivi de la santé

Le renforcement de la gouvernance du secteur au niveau de la région est plus que nécessaire afin d'assurer une gestion optimale des ressources, coordonner les interventions et disposer des outils de pilotage.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement du dispositif régional de suivi de la santé	Renforcer les moyens d'action de la DRS et des équipes cadres des Moughataas pour assurer une meilleure supervision du système sanitaire	10% situés à 60 mn d'une FOSA
	Redynamiser le SNIS	
	Mettre en place un dispositif de gestion approprié du personnel médical	
	Révision de la carte sanitaire	

Révision de la carte sanitaire

L'absence de critères objectifs pour la création des postes de santé ont conduit à une anarchie totale. Pour mettre fin à cette situation et optimiser les investissements, il est primordial d'élaborer une carte sanitaire qui doit redéfinir l'implantation des FOSA selon les besoins réels loin des considérations politiques. Le respect de cette carte permettra de réorienter le personnel et les moyens vers les structures viables.

Renforcer les moyens d'action de la DRS et des équipes de cadres des Moughataas pour assurer une meilleure supervision du système sanitaire

Dans l'état actuel des choses, la DRS et les équipes de cadres des Moughataas ne sont pas en mesure d'assurer une supervision adéquate de l'ensemble des structures faute de moyens humains et financiers. Sachant que toutes les mesures proposées n'auront d'effet tant qu'un suivi de proximité n'est pas mis en place, il devient évident que le renforcement des capacités de ces services est une priorité.

Mettre en place un dispositif de gestion approprié du personnel médical

Par ailleurs, la question de la gestion du personnel doit être au cœur de ce programme pour assurer une répartition qui tient compte des besoins des FOSA tout en mettant en place des

outils de suivi du personnel. Dans ce cadre, il est proposé de créer une instance régionale qui regroupe tous les acteurs concernés pour le suivi du déploiement du personnel médical.

Redynamiser le SNIS

Le dispositif de suivi du système de la santé fait face à un ensemble de contraintes qui ont tendance à le rendre inopérant. Pour lever ces contraintes, il y a lieu de procéder à une révision des outils de collecte, la formation du personnel et la production d'informations suivant des cadences qui permettront d'orienter les interventions régionales en matière de santé.

2.3. PROTECTION SOCIALE

Le Guidimakha reste confronté à une vulnérabilité structurelle en raison de facteurs liés aux changements climatiques et aux pratiques sociales ainsi qu'à la modestie relative des investissements sociaux dans la région et au faible impact des politiques publiques en général. L'intervention dans le domaine de la protection sociale sera axée sur i) le renforcement de capacités des instances de prévention et de gestion des risques et catastrophes, ii) le renforcement de la gouvernance régionale de la protection sociale et iii) le renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables.

2.3.1. Programme de prévention et de gestion des risques et catastrophes

Ce programme a pour objectif de doter la région d'outils lui permettant de prévenir et de gérer les crises et catastrophes qu'elle subit continuellement. La définition d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des risques constitue la première activité à mener dans le cadre de ce programme qui se doit de redynamiser et renforcer les instances de prévention et de gestion tout comme d'élaborer et mettre en œuvre des plans sectoriels de gestion des crises.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de prévention et gestion des risques et catastrophes	Elaboration d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des risques	Stratégie élaborée
	Redynamiser et renforcer les moyens des instances de gestion de crise	Instances opérationnelles
	Elaboration de plans sectoriels de gestion de crises	Plans élaborés

Elaboration d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des risques

Le Guidimakha fait face à des crises naturelles récurrentes qui exacerbent l'insécurité alimentaire favorise inondations, les sécheresses et la dégradation de la biodiversité notamment le recul de plus de 50% des superficies occupées par les forêts. Plus de la moitié de la population de la wilaya vit de l'agriculture et de l'élevage. Face à cette situation, il devient urgent de doter la région d'une stratégie de prévention et de gestion des risques afin d'orienter les différents programmes sociaux dans le cadre d'une approche globale qui définit les mécanismes d'intervention, précise le rôle des acteurs et anticipe les modalités de gestion des crises prévisibles.

Redynamiser et renforcer les moyens des instances de gestion de crise

Au niveau de la région, il existe deux instances dont l'une en charge du suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la seconde pour les opérations d'urgence. Pour plus d'efficacité, il est recommandé de fusionner ces deux instances en un comité régional de prévention et de gestion de crise. Ce comité doit disposer des outils et moyens lui permettant de suivre l'évolution de la situation générale de la Wilaya et détecter, en collaboration avec le niveau central, les risques éventuels en se basant sur des données actualisées. Ce comité devra être élargi aux différents acteurs présents au niveau de la région, notamment la société civile.

Elaboration de plans sectoriels de gestion de crises

Les crises récurrentes qui affectent la Wilaya doivent être abordées selon une approche qui définit le mode opératoire pour les contenir et limiter leurs effets sur le bien-être des populations. Dans ce sens chaque secteur doit élaborer un plan de gestion des crises qui précise les solutions, les moyens à mobiliser et le dispositif de pilotage. Dans un premier temps il s'agira d'élaborer ces plans pour l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique. Ces plans doivent assurer la continuité du service avec un accent particulier sur l'accès des populations vulnérables qui sont les plus touchées par les crises. Pour les secteurs productifs, les plans doivent permettre de limiter les effets des crises et renforcer la résilience des populations.

2.3.2. Programme de renforcement de capacités des acteurs régionaux de la protection sociale

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance de la protection sociale au niveau de la région à travers une meilleure coordination entre les acteurs, l'élaboration d'une stratégie de gestion et de prévention des risques et l'adaptation des outils de ciblage des populations vulnérables.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement de capacités des acteurs régionaux de la protection sociale	Actualisation et révision des critères du registre social	Registre actualisé
	Activation du cadre formel de coordination de l'action sociale	Mécanisme mis en place

Activation du cadre formel de coordination de l'action sociale

L'amélioration de la gouvernance de la protection sociale passe nécessairement par la redynamisation de l'instance régionale en charge de la coordination. Le manque de coordination entre les acteurs et l'absence d'une vision régionale affectent sensiblement les efforts entrepris pour renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables.

Actualisation et révision des critères du registre social

L'ensemble des acteurs rencontrés lors de la phase diagnostic ont souligné les insuffisances du registre social tout en saluant son approche. Parmi les critiques évoquées on note la question de la mise à jour du registre afin de tenir compte de l'évolution de la vulnérabilité des populations. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires doit être revu à la hausse pour le

Guidimagha compte tenu du niveau de pauvreté des populations de cette Wilaya qui reste la plus pauvre sur le plan national.

2.3.3. Programme de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables

Ce troisième programme vise à renforcer la capacité de résilience des catégories vulnérables pour faire face aux chocs qu'ils subissent. Les principaux bénéficiaires de ce programme sont, les femmes issues de ménages pauvres, les handicapés et les personnes vivant avec des maladies chroniques.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables	Financement d'activités féminines génératrices de revenus	200 coopératives financées
	Promotion de mécanismes innovants de financement de l'assurance maladie, notamment les mutuelles et mise en place d'une assurance maladie spécifique pour les handicapés	Tous les handicapés sont assurés
	Accroissement des ressources consacrées aux programmes ciblant les handicapés, les personnes vivant avec des maladies chroniques et la prise en charge des indigents	
	Augmenter la capacité des boutiques EMEL et des points de vente de poisson	La quantité de produits livrés doublée

Financement d'activités féminines génératrices de revenus

Le financement d'activités génératrices de revenus au profit de femmes pauvres permettra à celles-ci de développer une activité économique qui pourrait à terme leur procurer un revenu stable et les faire sortir de la précarité. Le choix de types de projets doit tenir compte des besoins locaux en privilégiant la valorisation des ressources locales.

Promotion de mécanismes innovants de financement de l'assurance maladie, notamment les mutuelles et mise en place d'une assurance maladie spécifique pour les handicapés

Il s'agit d'accompagner et de développer les mutuelles mises en place par les communautés et dont l'effet est largement apprécié. Par ailleurs, l'assurance maladie doit être élargie à toutes les personnes vivant avec un handicap dont le nombre est estimé à 2 33 personnes.

Accroissement des ressources consacrées aux programmes ciblant les handicapés, les personnes vivant avec des maladies chroniques et la prise en charge des indigents.

Les budgets alloués aux différents programmes sociaux promus par le MASEF, TAAZOUR et les autres acteurs doivent être revus à la hausse pour créer un réel impact sur les conditions de vie des catégories ciblées.

Augmenter la capacité des boutiques EMEL et des points de vente de poisson

Les produits alimentaires subventionnés constituent un important levier pour soutenir les ménages pauvres, sans lesquels des familles entières basculeraient dans l'insécurité alimentaire. Les différents interlocuteurs ont souligné que les produits vendus par les boutiques EMEL et les points de vente de poisson ont beaucoup diminué ces dernières années. Ceci étant, l'augmentation de la capacité de ces mécanismes devient une nécessité pour venir

en aide aux populations pauvres et contenir l'insécurité alimentaire déjà très élevée au niveau de la région.

2.4. PROTECTION DE L'ENFANCE

L'intervention dans le domaine de la protection de l'enfance a pour objectif de vulgariser et mettre en œuvre la réglementation dans ce domaine et protéger les enfants contre la délinquance et les pratiques sociales néfastes. Il s'agit de réduire le mariage précoce à 10%, les MGF à 60% et d'améliorer le taux d'enrôlement à l'état civil pour atteindre 80%.

2.4.1. Programme de réduction des pratiques sociales néfastes pour les enfants

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de réduction des pratiques sociales néfastes pour les enfants	Vulgarisation de la stratégie de protection de l'enfance	Instances régionale protection enfance mises en place
	Sensibilisation sur les pratiques sociales néfastes (MGF, Violence contre les enfants, mariage des enfants, etc.,)	MGF 60%, Mariage précoce 10%

Vulgarisation de la stratégie de protection de l'enfance

La stratégie de la protection de l'enfance élaborée tout dernièrement comporte un certain nombre d'outils qui devront permettre de mieux organiser les acteurs, orienter les interventions et mettre en application les réglementations de protection des enfants. La vulgarisation de cette stratégie et la mise en place des instances de protection des enfants sont nécessaires pour améliorer la gouvernance dans ce domaine.

Sensibilisation sur les pratiques sociales néfastes

La persistance de certaines pratiques sociales néfastes pour les enfants doit être combattue par plusieurs mesures dont la sensibilisation des populations sur les risques qu'encourent les enfants et les conséquences de ces pratiques sur leur épanouissement, notamment les MGFs, le mariage précoce et les violences contre les enfants. La réussite de ces campagnes de sensibilisation nécessitera l'élaboration d'outils de communication adaptés au contexte de la région ainsi que la mobilisation des acteurs locaux.

2.4.2. Programme de prévention et de réponse à la délinquance juvénile

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de prévention et de réponse à la délinquance juvénile	Mise en place d'un centre de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables	Centre de prise en charge mis en place et fonctionnel
	Mise en place d'un programme d'appui pour les talibés et enfants de la rue	Mendicité des enfants éliminée.

Mise en place d'un centre de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables

La création de ce centre devient une nécessité compte tenu du nombre relativement élevé d'enfants qui ont tendance ou déjà enrôlés dans des activités de délinquance. Ce centre devrait contribuer à la prévention de la délinquance juvénile, participer à l'encadrement psychologique, juridique et social des catégories d'enfants en situation difficile, faciliter leur intégration et insertion dans la société et offrir l'encadrement psychosocial nécessaire aux enfants en danger moral.

Il faut rappeler que le phénomène de délinquance risque de prendre de l'ampleur compte tenu du niveau de pauvreté des ménages, le nombre élevé d'enfants hors écoles, les changements sociaux et les effets de l'émigration sur l'éducation des enfants.

Mise en place d'un programme d'appui pour les enfants talibés et enfants de la rue

Le phénomène des enfants talibés qui fait partie de la culture des populations locales est devenu au fil du temps une pratique nuisible aux enfants et contraire fondements et missions des écoles coraniques. Nul besoin de rappeler les abus que subissent ces enfants et les risques qu'ils courent notamment dans les centres urbains, néanmoins force est de reconnaître que la lutte contre ce phénomène doit s'attaquer à toute la chaîne qui commence au niveau des parents en passant par les maîtres et les enfants eux-mêmes. L'intervention dans ce domaine doit comprendre une dimension de sensibilisation des différents acteurs, la création de conditions permettant aux enfants de recevoir un enseignement adéquat et l'application de mesures coercitives prévues par la réglementation. Les enfants de la rue qui sont dans la même situation de risques mais dont les conditions sociales peuvent être différentes, doivent recevoir les appuis nécessaires pour intégrer la société à travers leur scolarisation et leur suivi pour éviter un basculement. Il faut souligner que généralement, il s'agit d'enfants issus de milieux pauvres dont les parents n'ont ni les moyens ni le temps de s'occuper de leur éducation, dès lors l'appui des familles doit être intégré dans cette intervention.

2.4.3. Programme de promotion des droits des enfants

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de promotion des droits des enfants	Mise en place d'une procédure pour faciliter l'accès des enfants à l'état civil	Taux d'enrôlement 80%
	Redynamiser les cadres de coordination de la protection de l'enfance au niveau régional (TRP) et communal (SCP)	Cadres opérationnels
	Renforcer les moyens d'action du service régional du MASEF	

Mise en place d'une procédure pour faciliter l'accès des enfants à l'état civil

La question d'enrôlement des enfants est préoccupante au niveau du Guidimagha compte tenu des difficultés d'accès aux pièces d'état civil. Si la plupart des interlocuteurs mettent en avant des problèmes techniques, certains indexent les procédures et le mauvais traitement des demandes. Face à cette situation, il devient urgent de trouver des solutions appropriées pour délivrer aux enfants les documents d'état civil dans des délais raisonnables. Cette solution peut être trouvée dans le cadre d'une démarche qui engage, les populations, les autorités locales et les responsables des centres d'enrôlement.

Redynamiser les cadres de coordination de la protection de l'enfance au niveau régional (TRP) et communal (SCP) et renforcer les moyens d'action du service régional du MASEF

Le suivi de la situation de la petite enfance au niveau régional et communal nécessite un renforcement des moyens humains et financiers de la direction régionale du MASEF. Par ailleurs, les instances de coordination et de protection de l'enfance, Table Régionale de Protection (TRP) et Système Communal de Protection (SCP) doivent être redynamisées dans le cadre de la nouvelle dynamique.

Levier 3 : Renforcer la gouvernance

3.1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'objectif de cette composante est de créer les conditions favorables pour la maîtrise de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au niveau de la région. Dans ce cadre, d'importantes mesures doivent être prises aussi bien sur le plan juridique et qu'opérationnel. Sur le plan juridique, il faudra réviser les textes réglementaires pour préciser davantage le rôle des différents acteurs tout en impliquant les structures locales (région, communes et communautés) suivant le principe de la subsidiarité. Procéder à la vulgarisation des différents textes réglementaires (lois de l'aménagement du territoire et code de l'urbanisme) à travers des outils de communication adaptés

3.1.1. Programme d'élaboration des outils de l'aménagement du territoire

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'élaboration des outils de l'aménagement du territoire	Elaborer un schéma d'aménagement du territoire de la région	Schéma d'aménagement élaboré

Elaborer un schéma d'aménagement du territoire pour la région visant à orienter les investissements selon les spécificités et les potentialités des territoires et encadrer la sédentarisation suivant une logique de création de pôles de développement. Ce schéma sera élaboré dans le cadre d'un processus participatif tout en valorisant les études existantes sur la région.

3.1.2. Programme de restructuration des localités à forte densité

Ce programme vise organiser l'urbanisation et prévenir les évolutions anarchiques des villes et localités tout en mettant en place les conditions minimales pour un cadre de vie urbain décent.

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de restructuration des localités à forte densité	Elaborer des Schémas Directeur d'Urbanisme pour toutes les localités de plus de 4000 habitants	Toutes les localités de plus de 5000 hbts disposent d'un SCU
	Elaborer des plans d'utilisation des sols pour toutes les localités de moins de 4 000 habitants	Toutes les localités de moins de 5000 hbts disposent d'un plan d'utilisation des sols
	Réaliser des équipements urbains dans les chefs-lieux des Moughataas	Réalisation de 50 km de voies urbaines, trois maisons de jeunes

	Renforcer les capacités des services de l'urbanisme	
	Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans toutes les localités de la région	Toutes les localités disposent d'un système de ramassage des ordures fonctionnel
	Réviser les textes réglementaires en donnant plus de prérogatives aux acteurs locaux	Elimination des quartiers précaires au niveau des chefs lieu des Moughataas
	Restructuration des chefs-lieux des Moughataas	

Elaborer des Schémas Directeur d'Urbanisme pour toutes les localités de plus de 4000 habitants

Le Guidimatha compte neuf localités de plus de 4 000 habitants (Dafort, Hassi Chegar, Bouanze, Diaguily, Djogontourou, Leebeli, Agoueinit, Mbediea Essagha et Tachott Boutoughouli). Ces localités continuent à se développer en l'absence de tout encadrement posant de sérieux problèmes d'urbanisme pour les populations (difficulté de réalisation des réseaux d'eau et d'électricité, manque d'espaces pour les équipements collectifs, difficultés d'accès et construction dans des zones inondables). Pour pallier cet état des choses, il faudra réaliser pour toutes ces localités des schémas directeurs d'urbanisme dont la mise en œuvre permettra de maîtriser l'urbanisme et créer des conditions favorables pour le développement de ces localités.

Elaborer des plans d'utilisation des sols pour toutes les localités de moins de 4 000 habitants

Pour les localités de moins de 4 000 habitants, dont le nombre est estimé à 480, il s'agit de réaliser des plans d'utilisation des sols. Ces plans ont pour objectif de maîtriser l'urbanisation de ces localités qui selon le rythme d'accroissement actuel verront leur population augmenter considérablement. La réalisation de ces plans permettra aussi d'éviter la construction au niveau des zones inondables tout en orientant l'implantation des équipements publics.

Réaliser des équipements urbains dans les chefs-lieux des Moughataas

Les chefs-lieux des Moughataas (Selibaby, Ould Yengé, Ghabou et Wompou) se caractérisent par l'absence d'équipements urbains nécessaires aussi bien en termes de voies bitumées que d'espaces pour divertissement. Ainsi, il est proposé de réaliser trois maisons de jeunes au niveau de Wompou, Ould Yengé et Ghabou, en plus de la construction de voies bitumées au niveau des principales artères de ces villes.

Renforcer les capacités des services de l'urbanisme

En dépit des problèmes d'urbanisme que connaît la Wilaya dans son ensemble, on constate que le service de l'urbanisme est dépourvu de moyens humains et logistiques pour assurer sa mission. Cette réalité a contribué à l'anarchie de l'urbanisation dans toutes les villes et localités au point où il serait difficile et coûteux de restructurer ces villes compte tenu du désordre qui existe. Ceci étant, il y a lieu de renforcer les capacités du service régional de l'urbanisme dans le cadre d'une réforme qui donne aux autorités régionales des compétences en matière d'urbanisme.

Réviser les textes réglementaires en donnant plus de prérogatives aux acteurs locaux

L'absence d'une responsabilisation des institutions régionales dans le domaine de la gestion urbaine crée un vide dont les populations profitent pour s'installer suivant leur propre logique

sans tenir compte des risques d'inondations et autres phénomènes naturelles qui peuvent mettre en péril leur sécurité. Ainsi, il faudra réviser les textes réglementaires pour préciser davantage le rôle des différents acteurs tout en impliquant les structures locales (région, communes et communautés) suivant le principe de la subsidiarité. Il y'a lieu aussi de procéder à la vulgarisation des différents textes réglementaires (lois de l'aménagement du territoire et code de l'urbanisme) à travers des outils de communication adaptés.

Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans toutes les localités de la région

La question de l'insalubrité au niveau de la wilaya a atteint un niveau qui nécessite une intervention qui s'inscrit dans la durée dans le cadre d'une nouvelle approche qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés. Ainsi, il est proposé de mettre en place dans chaque localité un système de collecte et de traitement des déchets. Ce système sera piloté par des organisations communautaires avec l'appui des collectivités territoriales, les populations et les organisations de la société civile. Sa pérennité nécessite une contribution des populations mais aussi un appui de la part de l'état à travers les communes. Au niveau des grandes agglomérations, la contribution du privé est souhaitable.

Restructuration des chefs-lieux des Moughataas

Tous les chefs-lieux des Moughataas se caractérisent par une urbanisation anarchique conduisant à la création de zones dans lesquelles l'accès aux services de base est presque impossible. Ainsi, il est proposé à l'image de l'opération de Selibaby, de procéder à une restructuration des trois autres chefs-lieux de Moughataas (Ould Yengé, Ghabou et Wompou).

3.1.3. Programme d'habitat social

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme d'habitat social	Mise en place d'un fonds pour la promotion de l'habitat	Construction de 200 logements sociaux

Les données récentes de l'EPCV ont montré que l'habitat au niveau du Guidimatha reste précaire, ¾ des populations vivent dans des logements dont le mur est en terre ou autres matériaux de fortune. Cette précarité se manifeste, en particulier au niveau des quartiers périphériques des grandes villes ou vivent généralement des populations pauvres. Pour améliorer l'habitat, il est proposé de mettre en place un mécanisme de financement d'habitat social au profit des couches vulnérables. Le programme DARI de TAAZOUR peut contribuer à la réalisation de cette activité.

3.2. GOUVERNANCE TERRITORIALE

L'objectif de cette composante est le renforcement des institutions de gouvernance locales suivant une approche qui engage tous les acteurs, crée de la complémentarité, partage l'information et intervient à temps pour recadrer et orienter les interventions selon les besoins.

3.3.1. Programme de renforcement des structures de gouvernance régionale

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement des structures de gouvernance régionale	Redéfinition et redynamisation du Comité Régional de Développement	Comité opérationnel
	Transfert des compétences aux collectivités territoriales	Conventions de transfert signées
	Rehausser les budgets des collectivités territoriales	Subvention augmenté de 300%
	Mise en place d'outils de suivi des interventions régionales	Rapport de suivi de l'action régionale disponible
	Renforcer les moyens des services techniques déconcentrés	Les services disposent de moyens

Redéfinition et redynamisation du Comité Régional de Développement

Le rôle du comité Régional de Développement (CRD) en tant qu'instance de suivi et de coordination des interventions au niveau de la région reste déterminant dans le cadre de cette nouvelle approche de développement. Néanmoins, cette instance ne saurait jouer un rôle important sans une redéfinition de ses missions pour tenir compte de l'évolution du paysage institutionnel. Par ailleurs une restructuration de ce comité s'impose pour le rendre plus efficace tout en le dotant d'outils et de moyens pour assurer la mission qui lui est dévolue.

Transfert des compétences aux collectivités territoriales

Le transfert des compétences au profit de la région, nouvellement créée et des communes devient une nécessité afin d'engager ces collectivités dans le cadre de l'effort de développement. En effet, en l'absence d'un transfert effectif de compétences et des moyens qui vont avec, ces collectivités restent inefficaces voire inutiles. Cette action est d'autant plus justifiée que les collectivités sont devenues des acteurs incontournables disposant d'une proximité des populations et d'une capacité de répondre avec plus d'efficacité aux problèmes locaux.

Rehausser les budgets des collectivités territoriales

Pour permettre aux collectivités territoriales de jouer leur rôle dans le cadre dans la mise en œuvre de la stratégie, il va falloir multiplier par trois, au minimum, la subvention de l'état. Il faut noter que pour les communes, la subvention accordée actuellement ne suffit même pas pour la prise en charge du fonctionnement. Par ailleurs, la faiblesse de l'assiette fiscale rend les communes dépendantes de la subvention de l'Etat.

Renforcer les moyens des services techniques déconcentrés

Les services techniques au niveau de la région sont globalement peu outillés aussi bien en termes de ressources humaines que financières. Cette situation prive l'ensemble des acteurs locaux d'un appui conseil indispensable pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement. Pour rendre ces services plus efficaces, il faudra revoir leurs compétences en fonction des besoins réels de la wilaya tout en les dotant des moyens adéquats pour accompagner le processus de mise en œuvre de la stratégie.

3.3.2. Programme de renforcement et d'appui des acteurs de la société civile

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de renforcement et d'appui des acteurs de la société civile	Créer une instance régionale de coordination des acteurs de la société civile	Instance créée
	Appuyer et encadrer les acteurs de la société civile	50 associations appuyées
	Organiser les organisations socioprofessionnelles	5 organisations structurées

Les populations du Guidimagha se caractérisent par une capacité d'organisation inégalable au niveau national. Ceci s'est traduit par l'existence d'une société civile forte et assez dynamique implantée dans toutes les localités. Ces associations qui sont une expression réelle de toutes les composantes de la société (femme, jeune, agriculteurs, éleveurs, etc.) jouent un rôle déterminant dans la gestion de développement de la Wilaya. Ceci dit, l'absence d'une structure qui organise ces associations réduit considérablement leurs capacités de participer à la prise de décision concernant les questions de développement, d'où la nécessité de créer un cadre de coordination qui constituera un espace de concertation entre ces acteurs. Cette instance permettra aux acteurs de la société civile de mieux s'organiser pour peser dans les débats sur les questions de développement et d'apporter les appuis nécessaires pour les associations.

Le plan d'actions prévoit aussi, au-delà d'une implication systématique des organisations de la société civile dans le processus de mise en œuvre de la stratégie, la mise en place d'un fonds pour la structuration des associations et le financement d'activités notamment pour les questions relatives à la sensibilisation et la lutte contre les pratiques sociales néfastes.

3.3. JEUNESSE

Pour le volet jeunesse, le plan d'actions prévoit deux programmes l'un portant sur la promotion de l'auto-emploi et le second sur le développement des infrastructures sportives et des activités culturelles.

3.3.1. Programme de promotion d'auto-emploi des jeunes

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de promotion d'auto-emploi des jeunes	Créer un centre d'activités pour jeunes filles à Selibaby	500 filles appuyées
	Mise en place d'un fonds de financement des jeunes issus de la formation professionnelle	400 initiatives financées

Créer un centre d'activités pour jeunes filles à Selibaby

Ce centre peut s'inspirer de l'expérience du projet SAFIA réalisée par la commune de Dar Naim en collaboration avec l'UNICEF et la coopération Française. L'objectif de ce centre est d'améliorer la rétention à l'école, leur participation aux activités sociales, le développement de leurs compétences et leur insertion. Les bénéficiaires reçoivent des formations, des appuis et un accompagnement jusqu'à leur insertion dans la vie active.

Mise en place d'un fonds de financement des jeunes issus de la formation professionnelle

Cette intervention a pour objectif de promouvoir l'auto-emploi pour les jeunes ayant bénéficié du programme de formation professionnelle. Les plateformes mises en place par l'agence TECHGUIL peuvent être utilisées pour la sélection et le suivi des bénéficiaires.

3.3.2. Programme de promotion des activités culturelles et sportives

Programme	Intervention	Indicateur cible
Programme de promotion des activités culturelles et sportives	Aménager des aires de jeux selon les normes dans toutes les communes	16 aires aménagées
	Promouvoir les activités sportives et culturelles	16 associations créées

Aménager des aires de jeux selon les normes dans toutes les communes

Pour répondre aux besoins des jeunes de la Wilaya, il est proposé d'aménager dans toutes les communes des aires de jeux et d'équiper les associations de jeunes

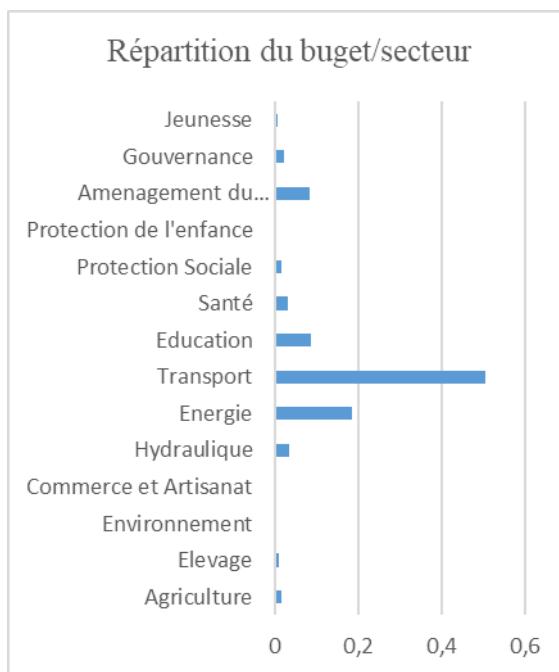
Promouvoir les activités sportives et culturelles

Il s'agit de promouvoir les activités culturelles et sportives à travers l'organisation d'un championnat régional pour les différents sports tout en instituant un festival annuel pour la culture de la région.

IV.2. FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS

La mise en œuvre du plan d'actions prioritaires pour la période 2022-2025 nécessitera la mobilisation d'une enveloppe de l'ordre de **10 838 000 000** Ouguiyas. La répartition selon les secteurs montre que plus de 50% de ce montant est destiné à la réalisation d'infrastructures routières, l'énergie vient en seconde position avec 18%, l'éducation 8,7%, l'aménagement du territoire 8,2%, l'hydraulique 3,2%, la santé 3%, l'économie rurale 2,8% et la protection sociale 1,7%.

Domaine	Montant
Agriculture	185 000 000
Elevage	117 000 000
Environnement	25 000 000
Commerce et Artisanat	28 000 000
Hydraulique	365 000 000
Energie	2 060 000 000
Transport	5 659 000 000
Education	982 360 000
Santé	335 640 000
Protection Sociale	159 000 000
Protection de l'enfance	39 000 000
Aménagement du Territoire	928 000 000
Gouvernance	242 000 000
Jeunesse	78 000 000
Total	10 773 000 000



Sur le montant global de financements à mobiliser, 46% sont déjà acquis. Il s'agit du montant des trois projets d'électrification et de la route Ghabou Selibaby-Ould Yengé. D'autres projets sont en phase d'études avancée tel que l'alimentation d'eau de Kiffa à partir de Gouraye qui va permettre d'alimenter les localités situées sur ce tracé. Dans le domaine de l'éducation, il existe des opportunités de financement qui peuvent être mobilisés, il en est de même pour les secteurs ruraux, la protection sociale et l'urbanisme.

Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre de cet ambitieux plan d'actions nécessitera l'adoption d'une stratégie qui optimise les ressources allouées à la Wilaya, mobilise de nouveaux partenaires et crée une coordination effective entre les différents acteurs.

Au niveau des secteurs sociaux, des réaménagements peuvent être faits au niveau régional pour améliorer l'accès des populations à ces services. Il s'agit dans le cadre d'une concertation élargie de procéder à une réorganisation des écoles et des structures de santé suivant des critères de viabilité. Cette mesure permettra d'orienter les moyens disponibles (humains et financiers) vers les établissements selon leurs besoins et leur importance en termes de population desservie.

Le second levier sur lequel les acteurs régionaux peuvent agir est celui de la coordination et de l'orientation des interventions. En effet, une bonne coordination entre les intervenants est

de nature à optimiser les interventions et les orienter selon les priorités de la région. Ceci nécessitera la redynamisation du cadre régional de coordination du développement à travers une révision de sa composition pour le rendre plus opérationnel et le renforcement de ces moyens pour assurer son fonctionnement.

Le troisième levier est le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les différents partenaires. Dans ce cadre, la région doit procéder à un suivi régulier de l'ensemble des projets mis en œuvre ou programmés. Ce suivi se fera par un état de lieux périodique de l'état d'avancement des interventions et l'organisation de rencontres avec les intervenants pour lever les contraintes qui peuvent retarder l'exécution des projets.

Le quatrième levier est relatif au lobbying que la région doit faire pour la prise en compte des actions du plan d'actions aussi bien au niveau des programmes sectoriels que dans le cadre des interventions des partenaires au développement.

Une valorisation du rôle de la diaspora

La diaspora du Guidimatha se distingue par son dynamisme, son attachement au terroir et son importante participation aux activités de développement de la région. Les efforts de cette diaspora doivent être mobilisés à travers son implication effective dans la mise en œuvre de la stratégie de développement de la région. En plus des secteurs sociaux dans lesquels elle intervient déjà (éducation, santé, hydraulique), elle peut jouer un rôle important dans la mobilisation de partenariats pour des investissements dans l'agriculture, l'élevage et l'industrie tout comme pour la coopération décentralisée.

Une forte mobilisation des partenaires

La mobilisation des partenaires est une étape décisive dans le processus de mise en œuvre du plan d'actions. Elle nécessite une meilleure connaissance des opportunités de financement existantes et un plaidoyer sans relâche. Pour orienter les efforts de la région qui doit piloter ce plaidoyer, nous passerons en revue, par secteur, les contributions éventuelles des différents acteurs potentiels.

L'agriculture

Le Ministère de l'Agriculture reste le principal intervenant dans ce domaine à travers les différents projets sous sa tutelle. Pour l'irrigué, le Projet ASARIG financé par l'AFD a lancé un programme de réhabilitation de périmètre irrigués dont une partie se situe au Guidimatha. Ce projet doit être abordé pour voir dans quelle mesure il peut apporter son appui aux actions prioritaires dans le domaine de l'irrigué. Parallèlement la SONADER, en phase de restructuration, doit être sollicitée pour le volet conseil agricole. S'agissant des cultures maraîchères, les projets PRODEFI, PROGRES et PARIIS peuvent contribuer aux efforts dans ce domaine. Pour les cultures pluviales, le programme BARAKA de TAZZOUR offre des opportunités notamment pour les populations pauvres. Il existe par ailleurs d'autres acteurs qui interviennent dans la sécurité alimentaire tels que la FAO, le PAM et des ONGs internationales. La question du renforcement des capacités de la délégation régionale du MDR doit être une priorité à étudier avec le niveau central. Le secteur privé peut contribuer à travers l'investissement dans toute la chaîne de valeur. Pour ce faire des rencontres doivent être organisées avec les fédérations (agriculture, patronat) pour étudier leur contribution à ce programme régional.

L'élevage

Les principaux acteurs qui peuvent être mobilisés dans le cadre de ce volet sont le Ministère de l'élevage, le programme PRAPS, le programme PRODEFI, le projet RIMDIR/RIMFIL, le secteur privé, les fédérations des éleveurs et les associations communautaires. Le volet infrastructures peut être appuyé par le PRAPS dont une nouvelle phase vient de démarrer. Par ailleurs le Ministère pourra mobiliser des fonds sur d'autres projets en plus de l'appui conseil à travers un renforcement des moyens de la délégation régionale. Le secteur privé peut lui aussi contribuer notamment dans les cultures fourragères et la transformation des sous-produits. Les associations d'éleveurs constituent des partenaires clés pour toutes les activités, en particulier, la mise en place d'un mécanisme de financement de l'aliment de bétail.

L'environnement

L'appui conseil doit être sollicité auprès du Ministre de l'Environnement et du développement Durable qui doit aussi renforcer les ressources humaines et logistiques de la délégation régionale. Pour le moment, il existe plusieurs acteurs qui interviennent au niveau de la Wilaya qui sont : la GIZ, le projet PROGRES héritier de PASK II, le PNUD, AMCC2, phase 2. Des rencontres doivent être organisées avec la FAO en vue de faire profiter la wilaya des activités du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM 6) et avec l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) en vue d'insérer la wilaya parmi les wilayas couvertes par ses activités. Rappelons qu'actuellement cette agence couvre seulement 15 Moughataa et 45 communes relevant de 6 wilayas du pays : le Trarza, le Brakna, le Tagant, l'Assaba, le Hodh Echarghi et le Hodh El Gharbi. Le projet zones humides et l'Union européenne peuvent être, également, approchés en vue d'intervenir dans la région en matière d'environnement et de développement durable.

Le commerce et l'Artisanat

Concernant l'artisanat, le projet de promotion de l'artisanat offre une opportunité que la région doit saisir en collaboration avec les acteurs locaux pour appuyer l'intervention relative au financement d'initiatives pour les artisans. S'agissant de l'industrie, la région en collaboration avec la délégation de promotion des investissements doit chercher à mobiliser des investisseurs, notamment auprès des ressortissants du Guidimagha dont certains ont déjà entamé des investissements dans la région.

L'hydraulique

Le projet d'alimentation en eau de Kiffa à partir de Gouraye, en phase de montage, constitue une opportunité pour alimenter toutes les localités situées sur le tracé. Pour ce faire des contacts doivent être faits avec le Ministère de l'Hydraulique et celui des Affaires Economiques pour la prise en compte de cette doléance dans la phase d'étude du projet.

Pour l'hydraulique rurale plusieurs projets et bailleurs peuvent être sollicités pour renforcer leurs actions. Il s'agit notamment du Ministère de l'hydraulique, TAAZOUR, l'AFD, l'UNICEF

L'énergie

Selon les données existantes, les trois projets programmés par le Ministère de l'Energie pour la Wilaya devraient permettre de satisfaire la demande de la grande majorité des localités de la Région. Il s'agit du projet Selibaby-Ould Yengé-Kiffa, la boucle Gouraye-Kaedi-Mbout et le projet BEST. Les efforts doivent être entrepris pour suivre de près l'évolution de ces projets tout en s'assurant le tracé des lignes permettra de toucher le maximum de localités. Concernant les zones excentrées, TAAZOUR peut être sollicité pour une extension de son programme d'électrification rurale qui touche certaines localités du Guidimagha.

Le Transport

Concernant les infrastructures de transport, la réalisation de la route Ghabou-Selibaby Ould Yengé constitue une opportunité pour inclure des bretelles de désenclavement pour les localités situées dans un rayon de 20 km de cette route. Pour les autres travaux de désenclavement, des contacts doivent être faits avec le Ministère de l'Equipement pour la prise en compte des priorités de la Wilaya dans le cadre de son plan d'actions. La question de l'entretien routier doit être aussi abordée avec ce Ministère à travers l'ETER.

L'éducation

La gestion optimale de la carte scolaire est capable de résoudre en partie certains des problèmes de l'éducation au niveau de la Wilaya, notamment l'insuffisance des ressources humaines. Cette action doit être entreprise par tous les acteurs dans le cadre du comité régional pour convenir d'une réorganisation des établissements scolaires. Une fois les besoins réels de la Wilaya sont définis, il existe plusieurs partenaires qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions.

Pour le volet personnel, le Ministère de l'Education doit être sollicité pour affecter un nombre suffisant d'enseignant tout en accordant la priorité aux individus originaires de la Wilaya afin de garantir la fixation des enseignants.

Pour le volet infrastructures voir avec la Direction des Projets d'Education et TAAZOUR disposent de fonds qui peuvent être mobilisés pour la construction et l'extension des infrastructures scolaires. Les collectivités territoriales (Région et communes) disposent de fonds qui peuvent contribuer à cet effort. Il existe aussi plusieurs initiatives communautaires qui peuvent être mobilisés pour la construction et l'équipement des écoles.

S'agissant des conditions d'hébergement des enseignants, les associations villageoises peuvent aider dans ce sens comme la plupart d'entre eux le font présentement.

Pour le volet formation professionnelle, en plus du Ministère de tutelle, il existe certains bailleurs qui peuvent aider pour la mise en œuvre de ce programme notamment le BIT, la coopération allemande en plus de certains projets de développement.

La santé

La révision de la carte sanitaire pour une optimisation des moyens peut être réalisée au niveau régional. Elle doit constituer la première étape du processus d'amélioration de l'offre sanitaire. La fermeture des structures de santé inutiles et redéployant leurs moyens vers des FOSA qui présentent des critères de viabilité, permettra d'améliorer aussi bien la qualité du service tout en augmentant la demande. La solution pour les zones excentrées passe par des équipes mobiles qui peuvent être mises en place en réallouant les fonds destinés aux FOSA non viables.

Pour la question du personnel médical manquant, le Ministère doit être sollicité, tout en mettant en place des dispositions pour assurer la présence effective du personnel. Pour le volet infrastructures, Le Ministère à travers ces différents programmes peut dégager des fonds pour la mise aux normes des FOSA et leurs équipements. Les initiatives communautaires peuvent aussi contribuer à cet effort en plus des autres intervenants projets de développement et ONGs internationales.

Pour la question du système de recouvrement des coûts, la CAMEC est bien placée pour son financement dans le cadre certainement d'un programme national en collaboration avec le Ministère de la Santé.

La protection sociale

La protection sociale est un domaine dans lequel interviennent plusieurs acteurs sans coordination dans la plupart des cas. La première étape serait de mettre en place un cadre de concertation, d'ailleurs il existe un programme conjoint, financé par le SDG Fund. Ce programme vise à développer un modèle de protection sociale intégré, coordonné par l'UNICEF, en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT), le PAM et la Banque Mondiale.

Par la suite, les différents partenaires (TAAZOUR, CSA, PAM, HCR, ONGs, UNICEF) doivent être contactés pour étudier leur contribution aux efforts sachant que la région est l'une des plus pauvres du pays ce qui nécessite une attention particulière de la part des intervenants.

L'aménagement du territoire

Le principal intervenant dans ce domaine reste le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire qui d'ailleurs intervient à travers ISKAN sur le projet d'extension de la ville de Selibaby. Ce Ministère dispose de plusieurs programmes d'urbanismes qui peuvent prendre en charge l'élaboration des outils d'urbanisme proposés dans le plan d'actions (SDAU, PUS) tout comme les opérations de restructuration des villes.

La gouvernance Territoriale

Toutes les questions relatives au renforcement de compétences des collectivités ainsi que l'allocation de budgets supplémentaires doivent être discutées avec le MIDEK dans le cadre des instances existantes. En termes d'investissements, il existe deux projets qui peuvent contribuer à la réalisation d'infrastructures, il s'agit de DECLIC, financé par l'AFD et MOUDOUN financé par la Banque Mondiale.

V. MATRICE PLAN D'ACTIONS

PORTEFEUILLE D'ACTIONS PRIORITAIRES 2022-2025

Domaine	Objectif global	Objectif spécifique	Programme	Activité	Indicateurs de suivi			
					Situation actuelle	Source	situation cible	
Levier 1 : Promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable								
Agriculture	Valoriser le potentiel agricole	Améliorer la productivité	Programme de valorisation des cultures de décrues et irriguées	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'agriculture	Rendement sorgho 0,6T/ha	MDR	Rendement sorgho 1,5T/ha	
				Mise en place d'un système d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles				
				Appuyer la mécanisation de l'agriculture				
		Accroître et protéger les superficies cultivables		Financer la recherche pour le développement de semences adaptées au contexte local				
				Appuyer la mise en valeur de périmètres irrigués familiaux	Rendement riz 4,3T/ha	MDR	Rendement riz 6T/ha	
				Créer des partenariats publics privés pour la mise en valeur des zones irrigables				
		Promouvoir l'investissement en agriculture		Restaurer et protéger les zones de cultures pluviales	Superficie pluviale cultivée : 24000 ha		Superficie pluviale cultivée : 50000 ha	
				Mise en place d'un fonds de crédit pour l'agriculture				
				Appuyer la mise en place d'unités de conservation des produits maraîchers	Superficie maraîchage 200ha		Superficie maraîchage 400ha	

Elevage	Valoriser le potentiel d'élevage de la Wilaya	<i>Améliorer l'accès à la santé animale</i>	Programme de valorisation des potentialités d'élevage	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'élevage		20 parcs de vaccination sont réalisés et 10 pharmacies vétérinaires implantées
		<i>Améliorer la productivité</i>		Mise en œuvre d'un programme de réalisation d'infrastructures de santé animale		
		<i>Valoriser les sous-produits de l'élevage</i>		Promotion des cultures fourragères		
Environnement	Protéger les ressources environnementales	<i>Protéger les ressources environnementales</i>	Programme de conservation et de valorisation de l'écosystème régional	Mise en place d'un mécanisme de distribution d'aliments de bétail		200 ha de cultures fourragères mis en valeur
		<i>Lutter contre la désertification</i>		Développer les races productives		
				Mise en place d'unités de transformation et de conservation du lait		50 points de vente permanent des aliments de bétail
				Mise en place d'unités de traitement des peaux et cuirs		
Commerce et Artisanat	Promouvoir l'activité commerciale	<i>Développer les activités commerciales</i>	Programme de promotion des activités de transformation des produits locaux et de valorisation du potentiel touristique	Renforcer les moyens humains et logistiques de la délégation régionale de l'environnement		Réalisation de 1500 km de pare feux
		<i>Promouvoir le tourisme local</i>		Protection des zones de pâturage contre les feux de brousse		
				Redynamisation des AGLCs		
				Mise en œuvre d'un programme de reboisement des zones menacées par l'ensablement		AGLCS fonctionnels
				Prendre des dispositions pour inciter les opérateurs à investir dans la région en perspective de la ZECLAF		
				Promouvoir et encadrer les échanges commerciaux transfrontaliers		
				Inventorier le patrimoine touristique régional et le valoriser (investissements publics structurants et incitatifs aux opérateurs privés)		60 000 arbres sont implantés

		<i>Promouvoir l'artisanat local</i>		Mise en place d'un fonds d'appui pour les artisans			200 coopératives appuyées
		<i>Améliorer l'accès à l'eau des populations en milieu urbain</i>	Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu urbain	Mise aux normes et extension des réseaux d'eau des centres urbains Réalisation d'un système d'AEP pour Ghabou			
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau	<i>Améliorer l'accès à l'eau en zone rurale</i>	Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu rural	Raccordement des localités situées sur le tracé Gouraye-Ould Yengé à l'AEP de Kiffa Extension de la capacité du système d'AEP de Selibaby et raccordement des localités de la Moughataa Réalisation d'un système d'AEP à Wompou et raccordement de toutes les localités de la Moughataas	Taux d'accès eau potable 44%	EPCV 2019	Taux d'accès eau potable 60%
		<i>Améliorer les conditions d'hygiène scolaire</i>	Programme d'eau en milieu scolaire	Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves	x		50% des écoles sont raccordées à une AEP
		<i>Améliorer l'accès à l'eau pastorale</i>	Programme d'eau pastorale	Réalisation d'un programme de forages et puits pastoraux dans les zones de concentration d'élevage			40 nouveaux points d'eau sont réalisés
		<i>Améliorer la gouvernance</i>	Programme de renforcement des structures de gestion et de suivi de l'hydraulique	Mise en place d'une structure régionale de maintenance des mini-réseaux d'AEP			Temps d'intervention moins de 24 h
				Mise en place d'un comité régional de l'hydraulique			
				Revoir les conventions avec les délégataires de services pour impliquer les acteurs régionaux dans le suivi de ces opérateurs			Conventions de délégation révisées
				Renforcer les moyens humains et financiers de la délégation régionale de l'hydraulique			
Energie	er un accès durable à	<i>Augmenter le taux de desserte en</i>	Programme d'électrification des	Réalisation de la boucle 33 KV Kaedi-Gouraye-M'Bout	Taux d'accès à l'électricité	EPCV 2019	Taux d'accès à l'électricité 80%

		<i>électricité</i>	centres urbains et ruraux	Réalisation de la ligne 33 KV Selibaby-Kiffa	59,4%		
		<i>Augmenter le taux d'utilisation du gaz butane</i>		Réalisation du réseau électrique du projet BEST			
			Programme de promotion du gaz butane	Mise en place d'un mécanisme de promotion de l'utilisation du gaz butane	Taux utilisation gaz 3,9%	EPCV 2019	Taux utilisation gaz 20%

Transport	Assurer la fluidité du transport des biens et des personnes	<i>Assurer l'accessibilité de toutes les localités de la région</i>	Programme de désenclavement régional	Elaborer un schéma directeur de désenclavement Réalisation de la route Ould Yengé-Selibaby-Ghabou Réalisation de la route Maghama-Wompou-Gouraye Réalisation de la route Bouanze-Daffort-Tekkate-Ould Yengé Amenagement de la route Lahraj-Ould Yengé Amenagement de la route Arr-Selibaby Aménagement de la route Hassi Chegar-Selibaby Aménagement de la route Ould Mbonny-Route nationale Création d'une brigade d'entretien routier	117 km de routes bitumées	données administratives	450 km de routes bitumées
			Programme de renforcement des échanges transfrontaliers	Aménagement d'un débarcadère pour le transport fluvial à Gouraye			

Levier 2: Développement du capital humain et d'accès aux services de base

Education	Améliorer la qualité de l'enseignement	<i>Promouvoir l'enseignement préscolaire</i>	Programme de promotion de l'enseignement préscolaire	Appuyer les jardins d'enfants communautaires Créer des jardins d'enfants publics dans toutes les capitales communales pour les enfants 3 à 4 ans			Taux de fréquentation du préscolaire 10%
-----------	--	--	--	---	--	--	--

			Introduire au niveau des écoles une classe préparatoire pour les enfants de 5 ans	x		30% des enfants fréquentent les classes préparatoires
			Renforcer le programme des Mahadras pilotes	10 mahdras pilotes		50 mahadras pilotes
			Mise en place d'un Comité Régional de coordination de l'éducation	Taux de complétude 51%	Annuaire MEN 2021	Taux de complétude de 75%
			Révision de la carte scolaire de la région			
			Révision du plan type des écoles rurales pour inclure des logements pour enseignants			
			Promouvoir les initiatives communautaires d'accueil et de motivation des enseignants			
			Augmenter le budget de fonctionnement de la DREN			
			Mettre en place un système de récompense des enseignants basé sur le niveau d'apprentissage des élèves			
			Disponibilisation des manuels et outils pédagogiques			
			Mobiliser un nombre suffisant d'enseignants			
			Assurer une formation continue des enseignants			
			Construire 1005 salles de classes			
			Fourniture de 12 000 tables bancs			
			Construction de 131 unités de latrines			
			Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves			
			Création de 210 cantines scolaires			
			Accorder des subventions mensuelles pour les ménages les plus pauvres pour encourager la scolarisation des enfants	Taux d'enfants hors système éducatif 46,7%	ERSIP 2020	Taux d'enfants hors système éducatif 30%

		<i>ménages vulnérables</i>	vulnérables	Créer des cours de renforcement de niveau au profit des enfants en difficultés			
				Créer des établissements pour enfants vivant avec des handicaps			
		<i>Promouvoir l'enseignement professionnel</i>	Programme de renforcement des capacités d'accueil du centre des structures de formation professionnelle	Renforcer les capacités d'accueil de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Selibaby	64 jeunes formés par an	EEFTP Selibaby	200 jeunes formés par an

Santé	<i>Améliorer l'accès à la santé</i>	<i>Améliorer la santé infantile</i>	Programme de santé infantile	Doter 16 postes de santé de chaines de froid et de kits solaires	Taux des enfants ayant reçu les vaccins appropriés pour le groupe d'âge: 22,9%	EDSM 2020	Taux des enfants ayant reçu les vaccins appropriés pour le groupe d'âge: 40%
				Organiser des campagnes de sensibilisation sur la vaccination notamment au niveau des zones rurales			
				Organiser des campagnes de vaccination mobiles au profit des zones enclavées et des localités situées à plus de 30 mn d'une FOSA			
				Equiper les centres de santé d'équipements pour la prise en charge de nouveaux nés	Nombre de décès de nouveaux nés enregistrés	Annuaire santé	Nombre de décès de nouveaux nés enregistrés
				Promouvoir les pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant			
				Renforcer les capacités des CRENI/CRENA			
	<i>Améliorer la santé maternelle</i>	Programme d'amélioration de la santé maternelle		Création d'une unité de santé mobile dans toutes les Moughataas	Taux de CPN4 de 38,9%	EDSM 2020	Taux de CPN4 de 50%
				Doter tous les postes de santé viables de sages-femmes et d'infirmiers	Taux d'accouchement dans les structures sanitaires 49,5%		Taux d'accouchement dans les structures sanitaires 65%

				Vulgarisation des méthodes contraceptives et disponibilisation des outils	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives de 9,4%		Taux d'utilisation des méthodes contraceptives de 30%
		<i>Améliorer la qualité des soins</i>	Programme de mise aux normes des infrastructures sanitaires et d'amélioration de l'accès aux soins	Mise aux normes et équipements des 8 centres et 16 postes de santé	Taux de fréquentation des FOSA 64,7%	SNIS 2020	Taux de fréquentation des FOSA 75%
				Renforcer les plateaux techniques de l'Hôpital régional par la mise à disposition des équipements non encore disponibles			
				Plaidoyer pour l'affectation de médecins spécialistes pour l'hôpital de Selibaby			
		<i>Améliorer l'accès aux soins</i>		Rendre opérationnelle l'assurance maladie des groupes vulnérables et l'élargir pour couvrir le plus grand nombre de ménages pauvres			
				Redynamiser le système de recouvrement des couts des médicaments			
		<i>Améliorer la gouvernance</i>	Programme de renforcement du dispositif régional de suivi de la santé	Renforcer les moyens d'action de la DRS et des équipes cadres des Moughataas pour assurer une meilleure supervision des FOSA	26% situés à 60 mn d'une FOSA	SNIS 2020	10% situés à 60 mn d'une FOSA
				Redynamiser le SNIS			
				Révision de la carte sanitaire			
				Redynamiser les comités de santé			
				Mise en place d'un système de gestion approprié du personnel médical			
Protection Sociale	Développer une protection sociale adaptée aux besoins des couches vulnérables	<i>Prévenir et gérer les risques et catastrophes</i>	Programme de prévention et de gestion des risques et catastrophes	Elaboration d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des risques			Stratégie élaborée
				Redynamiser et renforcer les moyens des instances de gestion de risques et catastrophes			Instances opérationnelles
				Elaboration de plans sectoriels de gestion de crises			Plans élaborés
	Coordonner l'action sociale	Programme de renforcement de capacités des acteurs		Actualisation et révision des critères du registre social			Registre actualisé

			révinciaux de la protection sociale				
				Activation du cadre formel de coordination de l'action sociale institué par arrêté du Wali			Mécanisme mis en place
	<i>Autonomisation des femmes</i>			Financement d'activités féminines génératrices de revenus			100 coopératives financées
	<i>Appuyer les personnes handicapées</i>	Programme de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables		Promotion de mécanismes innovants de financement de l'assurance maladie, notamment les mutuelles et mise en place d'une assurance maladie spécifique pour les handicapés			Tous les handicapés sont assurés
	<i>Renforcer la capacité de résilience des ménages pauvres</i>			Accroissement des ressources consacrées aux programmes ciblant les handicapés, les personnes vivant avec des maladies chroniques et la prise en charge des indigents			
				Financement de projets de valorisation des ressources locales			100 projets financés
				Augmenter la capacité des boutiques EMEL et des points de vente de poisson			La quantité de produits livrés doublée
Protection de l'enfance	Créer les conditions favorables pour l'épanouissement des enfants	<i>Protéger les enfants contre les mauvaises pratiques sociales</i>	Programme de réduction des pratiques sociales néfastes pour les enfants	Vulgarisation de la stratégie de protection de l'enfance et du cadre juridique de protection de l'enfant.			Instances régionale protection enfance mises en place
				Sensibilisation sur les pratiques sociales néfastes (MGF, Violence contre les enfants, mariage des enfants, etc.,) et application des mesures coercitives prévues par la réglementation	MGF 84%	EDSM 2020	MGF 60%
		<i>Prévenir et répondre à la délinquance juvénile</i>	Programme de prévention et de réponse à la délinquance juvénile	Mise en place d'un centre de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables (CPISE)	Mariage précoce 25,8%	MICS 2015	Mariage précoce 10%
				Mise en place d'un programme d'appui pour les enfants talibés et les enfants de la rue			
		<i>Assurer l'accès des enfants à l'état civil</i>	Programme de promotion des droits des enfants	Mise en place d'une procédure pour faciliter l'accès des enfants à l'état civil	Taux d'enrôlement 25%	SMART 2021	Taux d'enrôlement 80%
		<i>Améliorer la gouvernance</i>		Redynamiser les cadres de coordination de la protection de l'enfance au niveau régional (TRP) et communal (SCP)			

				Renforcer les moyens d'action du service régional du MASEF			
Levier stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions							
Aménagement du Territoire	Maitriser la sédentarisation et moderniser les villes	<i>Optimiser l'accès aux services sociaux et valoriser le potentiel agropastoral</i>	Programme d'élaboration des outils de l'aménagement du territoire	Elaborer un schéma d'aménagement du territoire de la région		Schéma d'aménagement élaboré	
		<i>Améliorer le cadre de vie des populations urbaines</i>	Programme de restructuration des localités à forte densité	Elaborer des Schémas Directeur d'Urbanisme pour toutes les localités de plus de 4000 habitants		Toutes les localités de plus de 4000 hbts disposent d'un SCU	
				Elaborer des plans d'utilisation des sols pour toutes les localités de moins de 4 000 habitants		Toutes les localités de moins de 4000 hbts disposent d'un plan d'utilisation des sols	
				Réaliser des équipements urbains dans les chefs-lieux des Moughataas		Réalisation de 50 km de voies urbaines, trois maisons de jeunes	
				Renforcer les capacités des services de l'urbanisme		Toutes les localités disposent d'un système de ramassage des ordures fonctionnel	
				Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans toutes les localités de la région		Elimination des quartiers précaires au niveau des chefs lieu des Moughataas	
				Réviser les textes d'aménagement du territoire en donnant plus de prérogatives aux acteurs locaux			
				Restructuration des chefs-lieux des Moughataas		Construction de 200 logements sociaux	
Gouvernance Territoriale la gouvernance	<i>Renforcer les capacités des</i>	Programme d'habitat social	Mise en place d'un fonds pour la promotion de l'habitat			Comité opérationnel	

		<i>structures de gouvernance</i>	structures de gouvernance régionale	Transfert des compétences aux collectivités territoriales		Conventions de transfert signées
				Rehausser les budgets des collectivités territoriales		Subvention augmenté de 300%
				Mise en place d'outils de suivi des interventions régionales		Rapport de suivi de l'action régionale disponible
				Renforcer les moyens des services techniques déconcentrés		Les services disposent de moyens
		<i>Organiser et valoriser les structures de la société civile</i>	Programme de renforcement et d'appui des acteurs de la société civile	Créer une instance régionale de coordination des acteurs de la société civile		Instance créée
				Appuyer et encadrer les acteurs de la société civile		50 associations appuyées
				Organiser les organisations socioprofessionnelles		5 organisations structurées
		Jeunesse	Renforcer les capacités des jeunes et appuyer leurs initiatives	Créer un centre d'activités pour jeunes filles à Selibaby		500 filles appuyées
				Mise en place d'un fonds de financement des jeunes issus de la formation professionnelle		400 initiatives financées
				Aménager des aires de jeux selon les normes dans toutes les communes		16 aires aménagées
		<i>Promouvoir l'auto-emploi des jeunes</i>	Programme de promotion d'auto-emploi des jeunes	Promouvoir les activités sportives et culturelles		16 associations créées

VI. BUDGET PLAN D'ACTIONS 2022-2025

BUDGET PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES 2022-2025

Domaine	Programme	Activité	Montant en MRU
Levier 1 : Promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable			
Agriculture	Programme de valorisation des cultures de décrues et irriguées	Mise en place d'un système d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles	15 000 000
		Appuyer la mécanisation de l'agriculture	20 000 000
		Financer la recherche pour le développement de semences adaptées au contexte local	20 000 000
		Appuyer la mise en valeur de périmètres irrigués familiaux	45 000 000
		Restaurer et protéger les zones de cultures pluviales	20 000 000
		Mise en place d'un fonds de crédit pour l'agriculture	50 000 000
		Appuyer la mise en place d'unités de conservation des produits maraîchers	15 000 000
Sous Total agriculture			185 000 000
Elevage	Programme de valorisation des potentialités d'élevage	Mise en œuvre d'un programme de réalisation d'infrastructures de santé animale	20 000 000
		Promotion des cultures fourragères	15 000 000
		Mise en place d'un mécanisme de distribution d'aliments de bétail	50 000 000
		Développer les races productives	2 000 000
		Mise en place d'unités de transformation et de conservation du lait	15 000 000
		Mise en place d'unités de traitement des peaux et cuirs	15 000 000
Sous-Total élevage			117 000 000
Environnement	Programme de conservation et de valorisation de l'écosystème régional	Protection des zones de pâturage contre les feux de brousse	15 000 000
		Mise en œuvre d'un programme de reboisement des zones menacées par l'ensablement	10 000 000
Sous-Total élevage			25 000 000
me rce et Ar is	Programme de	Promouvoir et encadrer les échanges commerciaux transfrontaliers	5 000 000

	promotion des activités de transformation des produits locaux et de valorisation du potentiel touristique	Inventorier le patrimoine touristique régional et le valoriser	3 000 000
		Mise en place d'un fonds d'appui pour les artisans	20 000 000
	Sous-Total commerce		28 000 000
Hydraulique	Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu urbain	Mise aux normes et extension des réseaux d'eau des centres urbains	30 000 000
		Extension du système d'AEP pour Ghabou	80 000 000
	Programme d'amélioration d'accès à l'eau potable en milieu rural	Raccordement des localités situées sur le tracé Gouraye-Ould Yengé à l'AEP de Kiffa	40 000 000
		Extension de la capacité du système d'AEP de Selibaby et raccordement des localités de la Moughataa	30 000 000
		Réalisation d'un système d'AEP à Wompou et raccordement de toutes les localités de la Moughataas	150 000 000
	Programme d'eau en milieu scolaire	Raccordement à l'eau potable de toutes les écoles complètes ou celles ayant un effectif de 200 élèves	15 000 000
	Programme d'eau pastorale	Réalisation d'un programme de forages et puits pastoraux dans les zones de concentration d'élevage	20 000 000
	Sous-Total hydraulique		365 000 000
Energie	Programme d'électrification des centres urbains et ruraux	Réalisation de la boucle 33 KV Kaedi-Gouraye-M'Bout	430 000 000
		Réalisation de la ligne 33 KV Selibaby-Ould Yengé	800 000 000
		Réalisation du réseau électrique du projet BEST	800 000 000
	Programme de promotion du gaz butane	Mise en place d'un mécanisme de promotion de l'utilisation du gaz butane	30 000 000
	Sous-Total énergie		2 060 000 000
Transport	Programme de désenclavement régional	Elaborer un schéma directeur de désenclavement	4 000 000
		Réalisation de la route Ould Yengé-Selibaby- Ghabou	3 000 000 000
		Réalisation de la route Maghama-Wompou-Gouraye	1 500 000 000
		Réalisation de la route Bouanze-Daffort-Tektake-Ould Yengé	1 000 000 000
		Aménagement de la route Lahraj-Ould Yengé	30 000 000
		Aménagement de la route Arr-Selibaby	25 000 000
		Aménagement de la route Hassi Chegar-Selibaby	30 000 000
		Aménagement de la route Ould Mbonny-Route nationale	30 000 000

	Programme de renforcement des échanges transfrontaliers	Aménagement d'un débarcadère pour le transport fluvial à Gouraye	40 000 000
--	---	--	------------

Sous-Total énergie **5 659 000 000**

Levier 2: Développement du capital humain et d'accès aux services de base

Education	Programme de promotion de l'enseignement préscolaire	Appuyer les jardins d'enfants communautaires	10 000 000
		Créer des jardins d'enfants publics dans toutes les capitales communales pour les enfants 3 à 4 ans	15 000 000
		Renforcer le programme des Mahadras pilotes	10 000 000
	Programme d'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant	Construction de logements pour enseignants	40 000 000
		Mettre en place un système de récompense des enseignants basé sur le niveau d'apprentissage des élèves	3 000 000
	Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement	Disponibilisation des manuels et outils pédagogiques	4 500 000
		Assurer une formation continue des enseignants	5 000 000
		Construire 1005 salles de classes	804 000 000
	Programme de mise aux normes des établissements scolaires	Fourniture de 12 000 tables bancs	48 000 000
		Construction de 131 unités de latrines	7 860 000
		Création de 210 cantines scolaires	30 000 000
	Programme de renforcement de la scolarité des enfants vulnérables	Accorder des subventions mensuelles pour les ménages les plus pauvres pour encourager la scolarisation des enfants	15 000 000
		Créer des cours de renforcement de niveau au profit des enfants en difficultés	4 000 000
		Créer des établissements pour enfants vivant avec des handicaps	6 000 000
	Programme de renforcement des capacités d'accueil du centre des structures de formation professionnelle	Renforcer les capacités d'accueil de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Selibaby	25 000 000
		Réaliser un programme de formation pour 1 000 jeunes	30 000 000
Sous-Total Education			982 360 000
Santé	Programme de santé infantile	Doté 16 postes de santé de chaines de froid et de kits solaires	640 000
		Organiser des campagnes de sensibilisation sur la vaccination notamment au niveau des zones rurales	2 000 000

Protection Sociale	Organiser des campagnes de vaccination mobiles au profit des zones enclavées et des localités situées à plus de 30 mn d'une FOSA	15 000 000
		30 000 000
		2 000 000
		8 000 000
	Programme d'amélioration de la santé maternelle	12 000 000
		2 000 000
	Programme de mise aux normes des infrastructures sanitaires et d'amélioration de l'accès aux soins	200 000 000
		30 000 000
		25 000 000
	Améliorer la gouvernance	5 000 000
		4 000 000
Sous-Total Santé		335 640 000
Protection de l'enfance	Programme de renforcement de capacités des acteurs régionaux de la protection sociale	
		4 000 000
	Programme de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables	20 000 000
		15 000 000
		25 000 000
		15 000 000
		80 000 000
Sous-Total protection sociale		159 000 000
Programme de réduction des pratiques sociales néfastes pour les enfants	Vulgarisation de la stratégie de protection de l'enfance et du cadre juridique de protection de l'enfant.	2 000 000

		Sensibilisation sur les pratiques sociales néfastes (MGF, Violence contre les enfants, mariage des enfants, etc,) et application des mesures coercitives prévues par la réglementation	2 000 000
Programme de prévention et de réponse à la délinquance juvénile	Mise en place d'un centre de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables (CPISE)	15 000 000	
	Mise en place d'un programme d'appui pour les enfants talibés et les enfants de la rue	20 000 000	
Sous-Total Protection enfance		39 000 000	
Levier stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions			
Aménagement du Territoire	Programme d'élaboration des outils de l'aménagement du territoire	Elaborer un schéma d'aménagement du territoire de la région	8 000 000
	Programme de restructuration des localités à forte densité	Elaborer des Schémas Directeur d'Urbanisme pour toutes les localités de plus de 4000 habitants	10 000 000
		Elaborer des plans d'utilisation des sols pour toutes les localités de moins de 4 000 habitants	20 000 000
		Réaliser des équipements urbains dans les chefs-lieux des Moughataas	250 000 000
		Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans toutes les localités de la région	120 000 000
	Programme d'habitat social	Restructuration des chefs-lieux des Moughataas	500 000 000
		Mise en place d'un fonds pour la promotion de l'habitat	20 000 000
Sous-Total Aménagement du Territoire		928 000 000	
Gouvernance Territoriale	Programme de renforcement des structures de gouvernance régionale	Rehausser les budgets des collectivités territoriales	200 000 000
		Appuyer et encadrer les acteurs de la société civile	15 000 000
		Organiser les organisations socioprofessionnelles	2 000 000
		Renforcer les moyens des services techniques déconcentrés	25 000 000
Sous-Total Gouvernance		242 000 000	
Jeunesse	Programme de promotion d'auto-emploi des jeunes	Créer un centre d'activités pour jeunes filles à Selibaby	18 000 000
		Mise en place d'un fonds de financement des jeunes issus de la formation professionnelle	30 000 000

Programme de promotion des activités culturelles et sportives	Aménager des aires de jeux selon les normes dans toutes les communes	15 000 000
	Promouvoir les activités sportives et culturelles	15 000 000
Sous-Total Jeunesse		78 000 000
Total		10 838 000 000